

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

123^e année

12 janvier
1991

No 2

Québec 

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

123^e année
12 janvier 1991
No 2

Sommaire

Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'
Avis divers
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le
Compagnies, Loi sur les
Compagnies étrangères, Loi sur les
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les
Inspecteur général des institutions financières
Pouvoirs spéciaux des corporations, Loi sur les
Régie de l'assurance-maladie du Québec, Loi sur la
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les
Ventes par shérif

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication

Le tarif de publication est de 0,70 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Prix à l'exemplaire

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4,40 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Division de la *Gazette officielle*
1279, boul. Charest Ouest, 9^e étage
Québec G1N 4K7
Téléphone: (418) 644-7795

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements

Partie 1 « Avis juridiques »: 53 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 77 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 77 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Service à la clientèle
Division des abonnements
C.P. 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7
Téléphone: (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

TABLE DES MATIÈRES

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL (Prolongation de délai pour examiner un plan d'urbanisme)	87
M.R.C. DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE (Prolongation de délai pour examiner, approuver des règlements d'urbanisme)	87
MUNICIPALITÉ DE DESBIENS (Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	87
MUNICIPALITÉ DE GRANDE-ÎLE (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	87
MUNICIPALITÉ DE LAC-PARÉ (Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme)	87
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	87
MUNICIPALITÉ DE MELOCHEVILLE (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	87
MUNICIPALITÉ DE MESSINES (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	87
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES (Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	87
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PIERREVILLE (Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	88
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE PENTECÔTE (Nouveau délai pour permettre de transmettre son plan d'urbanisme)	88
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-DU-LAC-SAINT-JEAN (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	88
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉTIENNE-DE-BEAUHARNOIS (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	88
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE-DE-GRANTHAM (Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme)	88
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU (Prolongation de délai pour permettre de modifier son règlement de lotissement)	88
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL (Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	88
PAROISSE DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS (Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme)	88
VILLAGE DE SAINT-JACQUES (Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	88
VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE (Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	88

AVIS DIVERS

CANTON DE WINDSOR (Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39, abrogation)	92
---	----

CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE ST-CHARLES-GARNIER, NUMÉRO 10489	89
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE ST-JEAN-VIANNEY, NUMÉRO 10492	89
COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL (Rachat d'obligations)	89
CONGRÉGATION DES SERVANTES DE NOTRE-DAME, REINE DU CLERGÉ (L.P.)	92
SUCCESSION ALAIN LABRIE (Bénéfice d'inventaire)	92
SUCCESSION STÉPHANE BELLEGARDE (Bénéfice d'inventaire)	92
VILLE DE MONTRÉAL (Rachat d'obligations) (Erratum)	140

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

Dominiquette Lavoie	93
François Gagné	93
Heather Massey	93
Jennifer Jaime Mohammed	93
Joseph Alain Réal Tremblay	93
Joseph Alphonse Léopold Poirier	93
Joseph Paul Daniel Decan	93
Julien Serge Gino Cellard	93
Louisiane Houle	93
Marie Alphonsine Jeannine Rolande Chatigny	94
Marie Juliette Rita Deslauriers	94
Marie Laure Line Danielle Garand	94
Marie Marguerite Ginette Bouvier	94
Ngoc Hoa Le	94
Pierre Laflamme	94
Sylvie Langlois	94
Vermont Broom	94

COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION	95
--	----

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION	110
--	-----

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION	111
--------------------------------------	-----

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION	112
--	-----

COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES	118
------------------	-----

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES	120
----------------------------------	-----

COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)	121
--	-----

DISSOLUTION (Article 28)

ANIMATION COMMUNAUTAIRE ET ORGANISATION RÉGIONALE NOUVELLE BEAUCE INC. (Erratum)	140
LES DISTRIBUTEURS MIRA-BEL-EAU INC. (Erratum)	140

DISSOLUTION — DEMANDES DE

2317-3248 QUÉBEC INC.	121
2425-0466 QUÉBEC INC.	121
2435-5729 QUÉBEC INC.	121
2437-4951 QUÉBEC INC.	122
2437-4969 QUÉBEC INC.	122
2533-2305 QUÉBEC INC.	122
2619-6626 QUÉBEC INC.	122
2747-8908 QUÉBEC INC.	122
2847-3296 QUÉBEC INC.	122
A. MEUNIER TRANSPORT INC.	122
ARMAND BEAUSÉJOUR INC.	122
ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION NO 4	122
ASSOCIATION DES JARDINIERS HANDICAPÉS DE LA MAURICIE	122
AUTOMOBILES FRÉCHETTE & FOUCAULT INC.	122
BOUTIQUE MATERNITAS INC.	122
BUREAU D'EXPERTISE EN SINISTRES O.L.M. ET ASSOCIÉS INC.	123
CARPENTIER AUTOMOBILES INC.	123
C. GOLFMAN INVESTMENTS INC.	123
CHARLEROI SPORTS INC.	123
CHAUSSURE LE PAS CHAT INC.	123
CLUB SOCIAL ET CULTUREL DES EMPLOYÉS DES TRAVAUX PUBLICS DE LA CITÉ DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.	123
COLLÈGE D'INFORMATIQUE DU CANADA LTÉE	123
DÉCOR SUPÉRIEUR INC.	123
DÉMOLITION POINTE-AUX-TREMBLES INC.	123
DÉPANNEUR DES VÉTÉRANS INC.	123
DÉPANNEUR ROGER GRÉGOIRE INC.	123
ENFANTS RETOUR (QUÉBEC) INC.	123
ESTRIE-LAIT INC.	123
GENERAL OPTICAL COMPANY LTD.	124
GESTION ANDRÉ ACHARD LTÉE	124
GESTION LOUIS BLOUIN INC.	124
GESTION M.C.R.G. (1978) LTÉE	124
GESTION SEBEQ INC.	124
HABITATION ST-MORITZ INC.	124
HARDY, SOUCY & VERVILLE INC.	124
HUBERT KÉROUAC & FILS (1986) INC.	124
INDUSTRIES MORNAN INC.	124
INTERNATIONAL FACTORS CORPORATION	124
INTRO SPEQ 2000 INC.	124
LACOLLE TRANSPORT LTÉE	124
LBDJ LOCATION CONTINENTALE INC.	124
LE CLUB VIDÉO ST-BASILE INC.	125
LE GROUPE FINANCIER TRANS-LAURENTIEN INC.	125
LES BOIS TRAITÉS WEST ISLAND INC.	125
LES CASCADES DE BEAUPORT INC.	125
LES CRÉATIONS OWEN ET BOOKALAM INC.	125
LES ÉDITIONS ACCÈS DIRECT INC.	125
LES GALERIES LEBEL SUR QUÉVILLON INC.	125
LES PAVAGES MASCOUCHE INC.	125

LES PLACEMENTS RYCOUR LIMITÉE	125
LES PLACEMENTS X.X.M. INC.	125
LES TERRASSEMENTS J.P.M. INC.	125
LUNETTERIE OPTIMOD INC.	125
MARVIN C. CHASE HOLDINGS INC.	125
MICRO-LOCATION A.L. INC.	126
MOREST, RHEAULT & ASSOCIÉS INC.	126
MURAM INC.	126
NETTOYEUR L.G.L. LTÉE	126
NEWCASTLE INVESTMENTS LTD.	126
OUVROIR ST-TITE	126
PAT GRÉGOIRE INC.	126
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LOISIRS DE BROMPTON-GORE ET RACINE	126
RYCOUR INVESTMENTS LIMITED	125
SERVICES ADMINISTRATIFS TOREAL INC.	126
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE J.-P. VINETTE ET ASSOCIÉS INC.	126
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE MAIBEC INC.	126
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE PAUL LAROCQUE INC.	126
SPORTS TERREBONNE (1986) INC.	127
TRANSPORT EDMOUR TREMBLAY INC.	127

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

PERMIS DE FAIRE AFFAIRES	127
PERMIS DE FAIRE AFFAIRES	127

**DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET
SOCIÉTÉS — LOI SUR LES****CHANGEMENT DE LA RAISON SOCIALE
(Article 1879 du Code civil)**

ALLIANCE - BORDERTOWN (1990) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 1	128
CLS INVESTMENTS (NO. 1) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	128
FILMS INTERNATIONAL (1990) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 1	128
FILMS INTERNATIONAL ET COMPAGNIE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NO. 1 (1990)	128
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES INVESTISSEMENTS CLS (NO. 1)	128
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NO. 1 ALLIANCE - BORDERTOWN (1990)	128

**CHANGEMENT DE LEUR ÉTABLISSEMENT
PRINCIPAL**

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ARCHÉOLOGIE	128
-----------------------------------	-----

DISSOLUTION

CLS INVESTMENTS AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	129
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NORMANDIE	129
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES INVESTISSEMENTS CLS	129

FORMATION

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 210 RENAUD	130
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE COMMENT ÇA VA III	130
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HERELLE	129
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MEMPHRE	129
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PUZZLE	130

REMPLACEMENT D'UN COMMANDITÉ		
ALLIANCE - BORDERTOWN (1990) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 1	130	
FILMS INTERNATIONAL (1990) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 1	130	
FILMS INTERNATIONAL ET COMPAGNIE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NO. 1 (1990)	130	
SKYLER FILM INVESTORS (1988) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 22	131	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ARCHÉOLOGIE	131	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DESTINATION ALBERTVILLE	131	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DESTINATION BARCELONE II	131	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1988)		
INVESTISSEURS DE FILMS SKYLER NO. 22	131	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NO. 1 ALLIANCE - BORDERTOWN (1990)	130	
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES		
ASSURANCES — LOI SUR LES		
CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC (<i>Délivrance de permis</i>)	131	
LE GROUPE DESJARDINS, ASSURANCES GÉNÉRALES (<i>Annulation de permis</i>)	131	
POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS — LOI SUR LES		
DIVERS		
L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES (<i>Capital-actions</i>)	131	
RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC		
MÉDICAMENTS DONT LE COÛT EST ASSUMÉ PAR LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC (<i>Mise à jour 38^e édition</i>)	132	
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES		
REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)	133	
VENTES PAR SHÉRIF		
ABITIBI		
FERRIS c. ALBERT <i>ET AL.</i>	133	
IBERVILLE		
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. MARCHÉ ST-GRÉGOIRE INC. <i>ET AL.</i>	134	
JOLIETTE		
FERME NORMAND THERRIEN INC. c. RENAUD	134	
MINGAN		
VILLE DE SEPT-ÎLES c. BÉLANGER	136	
MONTREAL		
TREMBLAY c. REEVES <i>ET AL.</i>	136	
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. LAURIMAN INC. <i>ET AL.</i>	137	
ROUYN-NORANDA		
VILLE DE ROUYN-NORANDA c. LEMIRE	137	
VILLE DE ROUYN-NORANDA c. LEMIRE	137	
SAINT-FRANÇOIS		
LA COMPAGNIE SHERBROOKE TRUST c. GESTION DEGIMI INC. <i>ET AL.</i>	138	
TERREBONNE		
CAISSE POPULAIRE DE SAINTE-ADÈLE c. LES PLACEMENTS HUBERT EMOND INC	138	
MUNICIPALITÉ DE LAFONTAINE c. 92142 CANADA LTÉE	138	
TREMBLAY <i>ET AL.</i> c. LES HÉRITIERS DE FEU ROGER ROY	139	

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Communauté urbaine de Montréal

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 18 janvier 1991, le délai prescrit à la Communauté urbaine de Montréal pour examiner le plan d'urbanisme de la ville de l'Île-Dorval et l'approuver s'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Québec, le 18 décembre 1990

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

2206

M.R.C. des Chutes-de-la-Chaudière

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 21 décembre 1990, le délai prescrit à la municipalité régionale de comté des Chutes-de-la-Chaudière pour examiner et, le cas échéant, approuver les règlements d'urbanisme adoptés par les municipalités de Bernières et de Saint-Jean-Chrysostome, s'ils sont conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Québec, le 18 décembre 1990

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

2206

Municipalité de Desbiens

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 30 juin 1991, pour permettre à la municipalité de Desbiens d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est.

Québec, le 17 décembre 1990

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

2206

Municipalité de Grande-Île

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 23 novembre 1991, le délai prescrit à la municipalité de Grande-Île pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry.

Québec, le 17 décembre 1990

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

2206

Municipalité de Lac-Paré

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge, jusqu'au 30 avril 1991, le délai pour permettre à la municipalité de Lac-Paré d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du

schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Matawinie.

Québec, le 18 décembre 1990

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

2206

Municipalité de La Minerve

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 7 mars 1991, le délai prescrit à la municipalité de La Minerve pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté des Laurentides.

Québec, le 18 décembre 1990

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

2206

Municipalité de Melocheville

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 23 novembre 1991, le délai prescrit à la municipalité de Melocheville pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry.

Québec, le 17 décembre 1990

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

2206

Municipalité de Messines

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 20 avril 1991, le délai prescrit à la municipalité de Messines pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau.

Québec, le 17 décembre 1990

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

2206

Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 10 juin 1991, pour permettre à la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Joliette.

Québec, le 18 décembre 1990

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

2206

Municipalité de Notre-Dame-de-Pierreville

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 12 février 1991, pour permettre à la municipalité de Notre-Dame-de-Pierreville d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska.

Québec, le 19 décembre 1990

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

2206

Municipalité de Rivière-Pentecôte

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 10 janvier 1991 pour permettre à la municipalité de Rivière-Pentecôte de transmettre son plan d'urbanisme à la MRC de Sept-Rivières.

Québec, le 14 décembre 1990

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

2206

Municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge, jusqu'au 13 avril 1991, le délai prescrit à la municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy.

Québec, le 14 décembre 1990

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

2206

Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 23 novembre 1991, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry.

Québec, le 19 décembre 1990

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

2206

Municipalité de Saint-Eugène-de-Grantham

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 11 février 1991, pour permettre à la municipalité de Saint-Eugène-de-Grantham d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Drummond.

Québec, le 18 décembre 1990

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

2206

Municipalité de Saint-Mathieu

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge, jusqu'au 8 mars 1991, le délai pour permettre à la municipalité de Saint-Mathieu de modifier son règlement de lotissement et celui relatif à l'abattage d'arbres afin de les rendre conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté du Centre-de-la-Mauricie.

Québec, le 17 décembre 1990

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

2206

Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 13 avril 1991, pour permettre à la municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu.

Québec, le 19 décembre 1990

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

2206

Paroisse de Saint-Félix-de-Valois

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge, jusqu'au 31 mai 1991, le délai pour permettre à la corporation municipale de la paroisse de Saint-Félix-de-Valois d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Matawinie.

Québec, le 18 décembre 1990

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

2206

Village de Saint-Jacques

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 7 mai 1991, pour permettre à la municipalité du village de Saint-Jacques d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Montcalm.

Québec, le 14 décembre 1990

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

2206

Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit

jusqu'au 31 avril 1991, pour permettre à la ville de Saint-Joseph-de-Beauce d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Robert-Cliche.

Québec, le 19 décembre 1990

2206 *Le sous-ministre adjoint,*
NORMAND BOLDDUC

Avis divers

Chevaliers de Colomb du conseil de St-Charles-Garnier, numéro 10489

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du conseil de St-Charles-Garnier, numéro 10489, possèdent leur siège social à Sherbrooke, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I et II, Elizabeth II, c. 134, a. 2) et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le grand chevalier,
MAURICE BOMBARDIER

70661 *Le secrétaire-archiviste,*
LIONEL ROY

Chevaliers de Colomb du conseil de St-Jean-Vianney, numéro 10492

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du conseil de St-Jean-Vianney, numéro 10492, possèdent leur siège social à Saint-Jean-Vianney, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I et II, Elizabeth II, c. 134, a. 2) et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le grand chevalier,
WILFRID JEAN

70660 *Le secrétaire-archiviste,*
ALAIN CHAREST

Communauté urbaine de Montréal

Avis de rachat partiel d'obligations pour fins du fonds d'amortissement

Obligations 10 % à fonds d'amortissement échéant le 15 février 2000

Avis public est, par les présentes, donné que la Communauté urbaine de Montréal (la « Communauté ») rachètera le 15 février 1991, pour les fins du fonds d'amortissement et conformément aux dispositions des obligations, un montant total en principal de 1 800 000 \$ des obligations ci-haut mentionnées.

First Interstate Trust Company of New York (« l'agent responsable du fonds d'amortissement ») a choisi par tirage au sort pour les fins de ce rachat des obligations pour un montant en principal de 1 800 000 \$, tel que précisé ci-dessous. Ces obligations seront remboursées à 100 % de leur montant en principal racheté, plus l'intérêt couru à la date du rachat.

Les numéros des obligations entièrement nominatives, portant le préfixe RB, rachetées jusqu'à concurrence du montant en principal indiqué en regard de chacun des numéros, sont les suivants:

Obligation numéro	Montant en principal racheté \$
2201	1 000
2203	1 000
2282	2 000
2284	1 000
2681	2 000
2693	3 000
2708	1 000
2737	2 000
4020	2 000
4618	1 000
5053	1 000
5943	1 000
6408	1 000
6670	1 000
7021	1 000
7109	2 000
7184	1 000
7185	3 000
7186	1 000
7190	1 000
7197	3 000
7198	1 000
7199	1 000
7216	2 000
7227	1 000
7260	1 000
7365	1 000
7384	1 000
8353	1 000
8360	1 000
8832	1 000
8866	1 000
8868	2 000
8910	2 000
8923	1 000
8977	1 000
9186	1 000
9228	1 000
9309	1 000
9341	1 000
9401	1 000
9402	1 000
9406	1 000
9411	2 000
9448	1 000
9450	1 000
9487	1 000
9491	1 000
9514	1 000
9528	2 000
9531	1 000
9532	12 000
9536	2 000
9538	58 000
9539	8 000
9540	18 000

Obligation numéro	Montant en principal racheté \$	Obligation numéro	Montant en principal racheté \$
9543	4 000	9650	3 000
9544	6 000	9651	3 000
9545	3 000	9655	2 000
9546	6 000	9656	1 000
9547	3 000	9657	4 000
9548	3 000	9658	6 000
9549	4 000	9659	3 000
9550	3 000	9660	5 000
9551	6 000	9661	3 000
9552	2 000	9662	1 000
9553	3 000	9663	3 000
9554	3 000	9664	1 000
9555	8 000	9665	2 000
9556	6 000	9667	2 000
9557	2 000	9696	4 000
9559	1 000	9697	41 000
9560	1 000	9698	6 000
9561	6 000	9699	6 000
9562	3 000	9700	3 000
9563	3 000	9702	2 000
9564	7 000	9706	36 000
9565	5 000	9708	3 000
9566	5 000	9709	8 000
9567	5 000	9713	8 000
9568	1 000	9714	71 000
9569	5 000	9715	15 000
9570	5 000	9716	5 000
9571	4 000	9717	2 000
9572	6 000	9718	1 000
9573	3 000	9719	7 000
9574	7 000	9720	5 000
9575	4 000	9721	5 000
9576	4 000	9722	8 000
9577	7 000	9723	142 000
9578	4 000	9724	1 000
9579	4 000	9725	14 000
9580	3 000	9726	6 000
9581	2 000	9727	4 000
9582	5 000	9728	58 000
9583	3 000	9729	3 000
9584	1 000	9731	2 000
9586	5 000	9732	2 000
9587	5 000	9733	1 000
9589	7 000	9747	1 000
9590	3 000	9748	1 000
9591	7 000	9749	1 000
9592	2 000	9750	3 000
9593	5 000	9751	2 000
9594	4 000	9752	74 000
9595	2 000	9753	18 000
9596	1 000	9754	2 000
9642	2 000	9755	2 000
9643	3 000	9757	2 000
9644	6 000	9758	2 000
9645	3 000	9760	2 000
9646	5 000	9762	2 000
9647	6 000	9763	2 000
9648	5 000	9766	28 000
9649	6 000	9771	5 000

Obligation numéro	Montant en principal racheté \$	Obligation numéro	Montant en principal racheté \$
9772	4 000	9878	3 000
9773	1 000	9879	3 000
9775	6 000	9880	1 000
9776	3 000	9881	2 000
9778	20 000	9882	5 000
9780	17 000	9883	6 000
9785	4 000	9884	10 000
9787	1 000	9885	5 000
9788	1 000	9886	5 000
9789	4 000	9887	8 000
9790	1 000	9888	5 000
9792	9 000	9889	5 000
9794	3 000	9890	5 000
9795	18 000	9891	5 000
9796	2 000	9892	6 000
9797	1 000	9893	3 000
9807	8 000	9894	7 000
9808	23 000	9895	8 000
9815	1 000	9896	10 000
9817	3 000	9897	5 000
9818	2 000	9898	9 000
9819	7 000	9899	2 000
9820	2 000	9900	1 000
9821	1 000	9901	3 000
9825	16 000	9903	1 000
9832	2 000	9904	1 000
9836	3 000	9906	1 000
9837	5 000	9907	1 000
9838	5 000	9918	6 000
9839	4 000	9919	11 000
9840	6 000	9920	1 000
9841	2 000	9925	1 000
9842	4 000	9929	2 000
9843	4 000	9931	4 000
9848	3 000	9932	3 000
9849	3 000	9933	4 000
9850	4 000	9934	8 000
9851	1 000	9935	5 000
9853	7 000	9936	1 000
9854	1 000	9937	8 000
9855	4 000	9938	2 000
9856	4 000	9943	3 000
9857	3 000	9944	3 000
9858	5 000	9945	1 000
9859	5 000	9947	1 000
9860	4 000	9951	1 000
9861	5 000	9955	1 000
9862	4 000	9956	2 000
9863	3 000	9957	4 000
9866	5 000	9958	4 000
9867	6 000	9959	5 000
9868	1 000	9960	11 000
9869	1 000	9961	3 000
9870	4 000	9962	5 000
9871	4 000	9963	6 000
9872	2 000	9964	2 000
9875	5 000	9965	1 000
9876	1 000	9966	5 000
9877	4 000	9967	4 000

Obligation numéro	Montant en principal racheté \$
9968	1 000
9972	1 000
9977	154 000
9978	3 000
9979	4 000
9980	6 000
9981	7 000
9982	5 000
9983	2 000
9984	4 000
9985	8 000
9986	2 000
9987	3 000
9988	3 000
9989	6 000
9990	2 000

Une copie de cet avis de rachat a été transmise par lettre recommandée aux détenteurs d'obligations qui seront rachetées en totalité ou en partie seulement.

Les obligations ou partie de ces obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 15 février 1991, et seront payées en telles monnaies ou devises des États-Unis d'Amérique qui auront cours légal pour le paiement des dettes publiques et privées auxdits États-Unis d'Amérique, au bureau de l'agent responsable du fonds d'amortissement dans le quartier de Manhattan, ville et État de New York, États-Unis d'Amérique, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus. L'intérêt dû le 15 février 1991 sera payé de la manière habituelle.

Sur remise des obligations rachetées en partie seulement, l'agent responsable du fonds d'amortissement émettra, à ses frais, de nouvelles obligations pour un montant total en principal égal à la partie non rachetée des obligations ainsi remises. Sauf avis contraire, les nouvelles obligations seront immatriculées de la même manière que les obligations remises.

À compter du 15 février 1991, l'intérêt sur le montant en principal des obligations ou partie de ces obligations présentement appelées pour rachat, cessera de courir.

Montréal, le 24 décembre 1990

Communauté urbaine de Montréal
La secrétaire,
NICOLE LAFOND

First Interstate Trust Company of New York
Agent responsable du fonds d'amortissement
One Exchange Plaza
New York, N.Y. 10006
U.S.A.
70609

CONGRÉGATION DES SERVANTES DE NOTRE-DAME, REINE DU CLERGÉ

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 15), il a accordé des lettres patentes, en date du 1990 12 11, constituant en corporation, régie par la Loi sur les corporations religieuses, les membres actuels de SOEURS SER-

VANTES DE NOTRE-DAME, REINE DU CLERGÉ, déjà constituée en corporation le 1931 03 11 en vertu des Lois spéciales du Québec sous la dénomination sociale de CONGRÉGATION DES SERVANTES DE NOTRE-DAME, REINE DU CLERGÉ.

Les revenus provenant des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation sont limités à 10 000 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé à Rimouski, district judiciaire de Rimouski.

L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1520-7632

70658

Municipalité du canton de Windsor

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39), lors d'une séance ajournée tenue le 17 décembre 1990, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 305 annulant et abrogeant les Règlements numéro 211 et 218 concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières et que ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Canton de Windsor, le 19 décembre 1990

La secrétaire-trésorière,
LUCIE CAMIRÉ

70608

Succession Alain Labrie

Avis est, par les présentes, donné que Lorraine Duval, femme d'affaires, domiciliée au 220, rue Principale, East-Farnham, JOE 1N0, en sa qualité de tutrice à l'enfant mineur de Alain Labrie, Jonathan Labrie, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Alain Labrie, en son vivant domicilié au 511, rue Bourget, à Granby, décédé « ab intestat » à Sherbrooke, le vingt mai mil neuf cent quatre-vingt-dix (20 mai 1990), aux termes d'un acte reçu devant Christiane Dussault, notaire à Bromont, au 109, boulevard Bromont, en date du 14 décembre 1990, sous le numéro 3415 de ses minutes et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, le 19 décembre 1990, sous le numéro 349947.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Christiane Dussault et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Bromont, le 21 décembre 1990

Le procureur,
CHRISTIANE DUSSAULT, notaire

70659

Succession Stéphane Bellegarde

Avis est, par les présentes, donné que dame Colette Castonguay, maîtresse de maison, demeurant au 4395, chemin Giroux, Sainte-Praxède, province de Québec, G0N 1E0, tutrice à ses deux enfants mineurs, Dany Bellegarde et Julie Bellegarde suivant jugement en tutelle prononcé par la Cour supérieure du district de Frontenac, le vingt-six septembre mil neuf cent quatre-vingt-dix (26 septembre 1990), a accepté la succession de Stéphane Bellegarde, sous bénéfice d'inventaire, pour et au nom de ses deux enfants mineurs ci-dessus mentionnés, ces derniers étant deux (2) des quatre héritiers de leur frère Stéphane Bellegarde, en son vivant technicien sylvicole, demeurant au 4395, chemin

Giroux, Sainte-Praxède, province de Québec, décédé à Sainte-Praxède, province de Québec, le cinq août mil neuf cent quatre-vingt-dix (5 août 1990). Ledit Stéphane Bellegarde est décédé sans testament.

Cette acceptation sous bénéfice d'inventaire a été reçu devant Louise Aubert, notaire à Disraeli, le sept décembre mil neuf cent quatre-vingt-dix (7 décembre 1990), dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de Thetford, le onze décembre mil neuf cent quatre-vingt-dix (11 décembre 1990), sous le numéro 130131.

Un inventaire des biens du défunt Stéphane Bellegarde a été fait devant Louise Aubert, notaire, et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse suivante: 817, rue Champlain, Disraeli, province de Québec, G0N 1E0.

Disraeli, le 20 décembre 1990

Le procureur,
LOUISE AUBERT, notaire

70669

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Dominiquette Lavoie

Prenez avis que Dominiquette Lavoie, domiciliée au 1123, des Champs, Saint-Jean-Chrysostome, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Dominique Lavoie.

Saint-Romuald, le 18 décembre 1990

Le procureur de la compagnie,
CHRISTIANE FORTIN, notaire

70637-2-2

François Gagné

Prenez avis que François Gagné, domicilié au 10453, Iberville, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de François Desormiers.

Montréal, le 5 novembre 1990

Le requérant,
FRANÇOIS GAGNÉ

70638-2-2

Heather Massey

Prenez avis que Heather Massey, domiciliée au 9057, 6^e Avenue, appartement 1, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Hélène Masse.

Montréal, le 19 décembre 1990

Les procureurs de la requérante,
CARRIÈRE DAME & PAQUET

70639-2-2

Jennifer Jaime Mohammed

Prenez avis que Jennifer Jaime Mohammed, domiciliée au 3488, rue Côte-des-Neiges, appartement 204, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de

changer son nom en celui de Jennifer Jaime Roberts.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Montréal, le 18 décembre 1990

Les procureurs de la requérante,
MINC & ASSOCIÉS

70641-2-2

Joseph Alain Réal Tremblay

Prenez avis que Joseph Alain Réal Tremblay, domicilié au 448, Nobel, Beauport, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Alain Gilles Tremblay.

Québec, le 3 janvier 1991

Les procureurs du requérant,
DENIS TREMBLAY, avocat

706701-2-2

Joseph, Alphonse, Léopold Poirier

Prenez avis que Joseph, Alphonse, Léopold Poirier, domicilié au 3773, rue Wolfe, Lac-Mégantic, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph, Alphonse, Léo, Paul Poirier.

Lac-Mégantic, le 21 décembre 1990

Les procureurs du requérant,
PICARD & BEAUCAGE, avocats

70640-2-2

Joseph Paul Daniel Decan

Prenez avis que Joseph Paul Daniel Decan, domicilié au 1145, 6^e rue, Saint-Antoine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Paul Daniel Brisebois.

St-Jérôme, le 11 décembre 1990

Notaire et procureur du requérant,
ME HÉLÈNE LEGAULT, notaire

70571-2-2

Julien Serge Gino Cellard

Prenez avis que Julien Serge Gino Cellard, domicilié au 1530, Dr-Penfield, appartement 905, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Julien Serge Gino Philippe Cellard.

Montréal, le 5 décembre 1990

Le procureur du requérant,
PIERRETTE ST-PIERRE, avocate

70540-1-2

Louisiane Houle

Prenez avis que Louisiane Houle, domiciliée au 6225, place Northcrest, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Louise Houle.

Longueuil, le 20 décembre 1990

Le procureur de la requérante,
RICHARD ROY, notaire

70642-2-2

Marie Alphonsine Jeannine Rolande Chatigny

Prenez avis que Marie Alphonsine Jeannine Rolande Chatigny, domiciliée au 77, Grande Ligne, Saint-Isidore, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Jeannine Rolande Fernande Chatigny.

Saint-Isidore, le 18 décembre 1990

La requérante,
FERNANDE CHATIGNY

70643-2-2

Marie, Juliette, Rita, Deslauriers

Prenez avis que Marie, Juliette, Rita, Deslauriers, domiciliée au 4941, rue Orléans, Pierrefonds, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Julie Rita Deslauriers.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Montréal, le 14 décembre 1990

La requérante,
MARIE, JULIETTE, RITA DESLAURIERS

70572-2-2

Marie Laure Line Danielle Garand

Prenez avis que Marie Laure Line Danielle Garand, domiciliée au 850, Tessier, appartement 402, Ascot, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Laure Line Danielle Montpetit.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Ascot, le 3 décembre 1990

La requérante,
MARIE LAURE LINE DANIELLE GARAND

70533-1-2

Marie Marguerite Ginette Bouvier

Prenez avis que Marie Marguerite Ginette Bouvier, domiciliée au 1145, 6^e Rue, Saint-Antoine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Marguerite Ginette Martin.

Saint-Jérôme, le 11 décembre 1990

Le procureur de la requérante,
HÉLÈNE LEGAULT, notaire

70515-01-2

Ngoc Hoa Le

Prenez avis que Ngoc Hoa Le, domiciliée au 275, 7^e Avenue, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-France Ngoc Hoa Le.

Montréal, le 21 novembre 1990

Le procureur de la requérante,
LISE RANGER AUBUCHON

70645-2-2

Pierre Laflamme

Prenez avis que Pierre Laflamme, domicilié au 4390, avenue Bourbonnière, appartement 6, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Pierre Kermener Laflamme.

Montréal, le 4 décembre 1990

Le procureur du requérant,
ANNE BOLDUC, notaire

70573-2-2

Sylvie Langlois

Prenez avis que Sylvie Langlois, domiciliée au 2129, Matane-sur-Mer, Matane, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sylvie Plourde.

Matane, le 11 novembre 1990

La requérante,
SYLVIE LANGLOIS P. DUSSAULT

70541-1-2

Vermont Broom

Prenez avis que Vermont Broom, domicilié au 419, 64^e Avenue, Pointe-Calumet, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Valmont Broom.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Pointe-Calumet, le 12 décembre 1990

Le requérant,
VALMONT BROOM

70574-2-2

Compagnie (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2846-1796		
2846-1796 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Roberval
2843-6046		
2843-6046 QUÉBEC INC.	1990 11 13	Hull
2843-8638		
2843-8638 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Montréal
2843-9776		
2843-9776 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Chicoutimi
2846-0160		
2846-0160 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Québec
2846-0368		
2846-0368 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Alma
2846-0392		
2846-0392 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Beauce
2846-0418		
2846-0418 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Québec
2846-0566		
2846-0566 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Québec
2846-0608		
2846-0608 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Québec
2846-0616		
2846-0616 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Québec
2846-0673		
2846-0673 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Saint-François
2846-0681		
2846-0681 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Québec
2846-0699		
2846-0699 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Québec
2846-0913		
2846-0913 QUÉBEC INC.	1990 12 05	Mégantic
2846-0939		
2846-0939 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Gaspé
2846-0947		
2846-0947 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Gaspé
2846-0954		
2846-0954 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Gaspé
2846-0962		
2846-0962 QUÉBEC INC.	1990 12 04	Beauharnois
2846-0970		
2846-0970 QUÉBEC INC.	1990 12 04	Beauharnois
2846-0988		
2846-0988 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Beauharnois
2846-0996		
2846-0996 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Beauharnois
2846-1275		
2846-1275 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Abitibi
2846-1465		
2846-1465 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Québec
2846-1499		
2846-1499 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Québec
2846-1515		
2846-1515 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2846-1564		
2846-1564 QUÉBEC INC.	1990 12 13	Gaspé
2846-1614		
2846-1614 QUÉBEC INC.	1990 12 14	Québec
2846-1648		
2846-1648 QUÉBEC INC.	1990 12 14	Québec
2846-1739		
2846-1739 QUÉBEC INC.	1990 11 30	Saint-François
2846-1747		
2846-1747 QUÉBEC INC.	1990 11 30	Chicoutimi
2846-1754		
2846-1754 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Chicoutimi
2846-1762		
2846-1762 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Kamouraska
2846-1770		
2846-1770 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Kamouraska
2846-1788		
2846-1788 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Kamouraska
2846-1804		
2846-1804 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Alma
2846-1812		
2846-1812 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Arthabaska
2846-1820		
2846-1820 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Drummond
2846-1838		
2846-1838 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Terrebonne
2846-1846		
2846-1846 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Abitibi
2846-1853		
2846-1853 QUÉBEC INC.	1990 12 05	Saint-François
2846-1861		
2846-1861 QUÉBEC INC.	1990 12 04	Frontenac
2846-1879		
2846-1879 QUÉBEC INC.	1990 12 05	Laval
2846-1887		
2846-1887 QUÉBEC INC.	1990 12 05	Arthabaska
2846-1895		
2846-1895 QUÉBEC INC.	1990 12 05	Arthabaska
2846-1903		
2846-1903 QUÉBEC INC.	1990 12 05	Arthabaska
2846-1911		
2846-1911 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Abitibi
2846-1929		
2846-1929 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Joliette
2846-1937		
2846-1937 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Joliette
2846-1945		
2846-1945 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Gaspé
2846-1952		
2846-1952 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Saint-François
2846-1960		
2846-1960 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Roberval
2846-1978		
2846-1978 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Beauce
2846-1986		
2846-1986 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Chicoutimi
2846-1994		
2846-1994 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Arthabaska
2846-2034		
2846-2034 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2846-2042		
2846-2042 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Drummond
2846-2059		
2846-2059 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Québec
2846-2091		
2846-2091 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Saint-Maurice
2846-2109		
2846-2109 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Québec
2846-2133		
2846-2133 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Chicoutimi
2846-2141		
2846-2141 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Chicoutimi
2846-2166		
2846-2166 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Saint-François
2846-2182		
2846-2182 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Beauharnois
2846-2190		
2846-2190 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Québec
2846-2273		
2846-2273 QUÉBEC INC.	1990 12 13	Québec
2846-2331		
2846-2331 QUÉBEC INC.	1990 12 14	Québec
2846-2471		
2846-2471 QUÉBEC INC.	1990 12 14	Québec
2846-2497		
2846-2497 QUÉBEC INC.	1990 12 03	Montréal
2846-2505		
2846-2505 QUÉBEC INC.	1990 12 03	Saint-François
2846-2513		
2846-2513 QUÉBEC INC.	1990 12 03	Chicoutimi
2846-2521		
2846-2521 QUÉBEC INC.	1990 12 14	Québec
2846-2539		
2846-2539 QUÉBEC INC.	1990 12 14	Montréal
2846-3008		
2846-3008 QUÉBEC INC.	1991 01 01	Arthabaska
2846-3016		
2846-3016 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Saint-Hyacinthe
2846-3024		
2846-3024 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Terrebonne
2846-3032		
2846-3032 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Saint-Hyacinthe
2846-3040		
2846-3040 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Saint-Hyacinthe
2846-3057		
2846-3057 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Saint-Hyacinthe
2846-3065		
2846-3065 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Chicoutimi
2846-3073		
2846-3073 QUÉBEC INC.	1990 12 13	Beauharnois
2846-3081		
2846-3081 QUÉBEC INC.	1990 12 13	Beauharnois
2847-4724		
2847-4724 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Montréal
2847-4732		
2847-4732 QUÉBEC INC.	1990 12 21	Montréal
2847-4740		
2847-4740 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Longueuil
2847-5309		
2847-5309 QUÉBEC INC.	1990 12 06	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2847-5333		
2847-5333 QUÉBEC INC.	1990 12 06	Longueuil
2847-5341.		
2847-5341 QUÉBEC INC.	1990 12 06	Montréal
2847-5366		
2847-5366 QUÉBEC INC.	1990 12 06	Montréal
2847-5374		
2847-5374 QUÉBEC INC.	1990 12 06	Montréal
2847-5382		
2847-5382 QUÉBEC INC.	1990 12 06	Montréal
2847-5390		
2847-5390 QUÉBEC INC.	1990 12 06	Montréal
2847-5747		
2847-5747 QUÉBEC INC.	1990 12 06	Saint-Maurice
2847-5754		
2847-5754 QUÉBEC INC.	1990 12 06	Iberville
2847-5788		
2847-5788 QUÉBEC INC.	1990 12 06	Beauce
2847-5861		
2847-5861 QUÉBEC INC.	1990 12 06	Montréal
2847-5879		
2847-5879 QUÉBEC INC.	1990 12 06	Abitibi
2847-6000		
2847-6000 QUÉBEC INC.	1990 12 06	Montréal
2847-6018		
2847-6018 QUÉBEC INC.	1990 12 06	Montréal
2847-6026		
2847-6026 QUÉBEC INC.	1990 12 06	Montréal
2847-6034		
2847-6034 QUÉBEC INC.	1990 12 06	Montréal
2847-6117		
2847-6117 QUÉBEC INC.	1990 12 06	Montréal
2847-6125		
2847-6125 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Terrebonne
2847-6224		
2847-6224 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Trois-Rivières
2847-6307		
2847-6307 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Longueuil
2847-6315		
2847-6315 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Joliette
2847-6349		
2847-6349 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Hull
2847-6356		
2847-6356 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Saint-Hyacinthe
2847-6364		
2847-6364 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Saint-Hyacinthe
2847-6372		
2847-6372 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Laval
2847-6398		
2847-6398 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Mingan
2847-6414		
2847-6414 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Terrebonne
2847-6455		
2847-6455 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Trois-Rivières
2847-6471		
2847-6471 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Longueuil
2847-6505		
2847-6505 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Terrebonne
2847-6513		
2847-6513 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2847-6521		
2847-6521 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Longueuil
2847-6547		
2847-6547 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Longueuil
2847-6554		
2847-6554 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Bedford
2847-6562		
2847-6562 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Beauharnois
2847-6596		
2847-6596 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Richelieu
2847-6638		
2847-6638 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Montréal
2847-6646		
2847-6646 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Montréal
2847-6653		
2847-6653 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Trois-Rivières
2847-6661		
2847-6661 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Montréal
2847-6679		
2847-6679 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Montréal
2847-6687		
2847-6687 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Abitibi
2847-6703		
2847-6703 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Terrebonne
2847-6737		
2847-6737 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Saint-Hyacinthe
2847-6745		
2847-6745 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Montréal
2847-6778		
2847-6778 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Montréal
2847-6794		
2847-6794 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Terrebonne
2847-6802		
2847-6802 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Laval
2847-6844		
2847-6844 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Montréal
2847-6851		
2847-6851 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Joliette
2847-6943		
2847-6943 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Montréal
2847-6976		
2847-6976 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Longueuil
2847-6984		
2847-6984 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Laval
2847-6992		
2847-6992 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Montréal
2847-7008		
2847-7008 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Terrebonne
2847-7016		
2847-7016 QUÉBEC INC.	1990 12 07	Montréal
2847-7032		
2847-7032 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Montréal
2847-7057		
2847-7057 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Longueuil
2847-7099		
2847-7099 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Montréal
2847-7107		
2847-7107 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Terrebonne
2847-7115		
2847-7115 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2847-7131		
2847-7131 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Terrebonne
2847-7164		
2847-7164 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Rimouski
2847-7172		
2847-7172 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Rimouski
2847-7222		
2847-7222 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Rimouski
2847-7230		
2847-7230 QUÉBEC INC.	1990 12 10	Laval
2847-7289		
2847-7289 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Joliette
2847-7305		
2847-7305 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Laval
2847-7313		
2847-7313 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Montréal
2847-7339		
2847-7339 QUÉBEC INC.	1991 01 01	Montréal
2847-7347		
2847-7347 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Montréal
2847-7354		
2847-7354 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Montréal
2847-7404		
2847-7404 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Montréal
2847-7446		
2847-7446 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Montréal
2847-7453		
2847-7453 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Montréal
2847-7461		
2847-7461 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Longueuil
2847-7503		
2847-7503 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Mingan
2847-7529		
2847-7529 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Joliette
2847-7586		
2847-7586 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Richelieu
2847-7594		
2847-7594 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Montréal
2847-7602		
2847-7602 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Montréal
2847-7628		
2847-7628 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Joliette
2847-7651		
2847-7651 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Montréal
2847-7677		
2847-7677 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Terrebonne
2847-7685		
2847-7685 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Montréal
2847-7701		
2847-7701 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Longueuil
2847-7867		
2847-7867 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Montréal
2847-7941		
2847-7941 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Montréal
2847-7958		
2847-7958 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Montréal
2847-7974		
2847-7974 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Laval
2847-7982		
2847-7982 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2847-8006		
2847-8006 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Montréal
2847-8014		
2847-8014 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Abitibi
2847-8022		
2847-8022 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Abitibi
2847-8030		
2847-8030 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Montréal
2847-8048		
2847-8048 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Terrebonne
2847-8055		
2847-8055 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Beauharnois
2847-8113		
2847-8113 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Longueuil
2847-8147		
2847-8147 QUÉBEC INC.	1990 12 11	Montréal
2847-8162		
2847-8162 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Montréal
2847-8170		
2847-8170 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Saint-Hyacinthe
2847-8188		
2847-8188 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Saint-Hyacinthe
2847-8238		
2847-8238 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Kamouraska
2847-8253		
2847-8253 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Montréal
2847-8345		
2847-8345 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Montréal
2847-8352		
2847-8352 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Rouyn-Noranda
2847-8360		
2847-8360 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Saint-Hyacinthe
2847-8428		
2847-8428 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Beauharnois
2847-8436		
2847-8436 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Chicoutimi
2847-8444		
2847-8444 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Terrebonne
2847-8451		
2847-8451 QUÉBEC INC.	1990 12 13	Montréal
2847-8469		
2847-8469 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Montréal
2847-8477		
2847-8477 QUÉBEC INC.	1990 12 13	Montréal
2847-8501		
2847-8501 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Bedford
2847-8527		
2847-8527 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Montréal
2847-8535		
2847-8535 QUÉBEC INC.	1990 12 12	Montréal
2847-8600		
2847-8600 QUÉBEC INC.	1990 12 13	Montréal
2847-8618		
2847-8618 QUÉBEC INC.	1990 12 13	Bedford
2846-0632		
LES ACCORDÉONS MESSERVIÉ INC.	1991 01 01	Montmagny
2847-7883		
AGENCE DE PERSONNEL CLUB JOB INC.	1990 12 12	Montréal
2847-8311		
AGENCE J.P. PERSONNEL INC.	1990 12 12	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2847-7917 AGENCES HUGUETTE & RAYMOND INC.	1990 12 12	Montréal
2846-0202 AGGE AGRI-GESTION INC.	1990 12 10	Québec
2847-7545 AIDANS, BRAZEAU ET ASSOCIÉS INC.	1990 12 11	Iberville
2846-1606 ALIMENTATION P. MERCIER INC.	1990 12 10	Frontenac
2846-1663 LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS MULTIPLEX INC.	1990 12 12	Drummond
2847-5325 ASSURANCE M. HAIBI INC.	1990 12 06	Laval
2846-0426 ASSURANCES C.L.R. INC.	1990 12 12	Beauce
2847-8204 ASSURANCES RÉAL PELLERIN INC.	1990 12 12	Longueuil
2847-7834 AUDIO VISION 2000 INC.	1990 12 11	Joliette
2847-8121 AUTO MATCH INC.	1990 12 11	Montréal
2846-1549 A.T.M. AUTOMATISATION INC.	1990 12 13	Québec
2846-2257 BAILLARGEON & ASSOCIÉS COURTIER INC.	1990 12 13	Québec
2843-8794 BIJOUTERIE ORSIM INC.	1990 12 07	Arthabaska
2846-1523 BIOTAO HERBES CHINOISES INC.	1990 12 13	Québec
2847-7636 BOISERIES PENTEC INC.	1990 12 11	Montréal
2846-2075 BOUCHERIE ROSAIRE DUFOUR INC.	1990 12 11	Québec
2847-7578 BOUTIQUE BELSTAR INC.	1990 12 11	Montréal
2843-9768 BREUVAGES L.S.I. INC.	1990 12 05	Beauce
2847-6604 BRIQUES ET PIERRES DE LA MAURICIE INC.	1990 12 07	Trois-Rivières
2847-7156 BRODERIE MP INC.	1990 12 10	Bedford
2846-2224 BUREAUTIQUE AGATHE BISSEON INC.	1990 12 10	Trois-Rivières
2847-6810 CÂBLES OMNI INC.	1990 12 10	Montréal
OMNI CABLES INC.		
2846-1531 CENTRE DE PNEUS AUTO CAM INC.	1990 12 10	Beauce
2847-6208 CENTRE DE SERVICES MÉCANIQUES MÉTROPOLITAINS F.C. INC.	1990 12 07	Montréal
2843-4199 CENTRE DES ENFANTS DE Mlle VICKY INC.	1990 12 01	Montréal
MISS VICKY'S CHILDREN CENTER INC.		
2847-8220 CENTRE D'ÉVALUATION PSYCHO-SOCIALE DE MONTRÉAL INC.	1990 12 12	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2846-0640 CENTRE D'INFORMATION ET DE RÉFÉRENCE DES TRAVAILLEURS ACCIDENTÉS (CIRTA) INC.	1990 12 11	Québec
2846-1481 CENTRE UNIVERSEL DE LA MOTO I.C. INC.	1990 12 12	Québec
2847-7511 CENTRE VIDÉO-JEUX 6001 INC.	1990 12 10	Longueuil
2847-6182 CIRCUIT INOK INC.	1990 12 07	Témiscamingue
2847-8071 CLAUDE CASTONGUAY CONSEILLER INC. CLAUDE CASTONGUAY CONSULTANT INC.	1990 12 12	Montréal
2847-6109 CLINIQUE DE PHYSIOTHÉRAPIE ST-MICHEL INC.	1990 12 06	Longueuil
2847-7487 CLINIQUE DE RÉADAPTATION PHYSIQUE DE SUTTON INC.	1990 12 12	Bedford
2847-5978 CLUB LE MATCH PARFAIT INC.	1990 12 06	Montréal
2847-6760 COMMUNICATIONS LUCIE DRAPEAU INC.	1990 12 07	Montréal
2846-2414 CONSTRUCTION DUPONT & DUPONT INC.	1990 12 13	Québec
2847-8261 CONSTRUCTION L.B.G. INC.	1990 12 12	Montréal
2847-6893 LES CONSTRUCTIONS DEDEN INC.	1990 12 10	Saint-François
2846-2232 CONSTRUCTIONS ET RÉNOVATIONS ROBERT PITRE INC.	1990 12 10	Drummond
2846-0152 LES CONSTRUCTIONS LUCAMAVEN INC.	1990 12 07	Québec
2847-7370 LES CONSTRUCTIONS MARIO RONDEAU INC.	1990 12 11	Longueuil
2846-0590 LES CONSTRUCTIONS ROGERS VACHON (QUÉBEC) INC.	1990 12 07	Québec
2847-5895 CONTACTS-CONTRATS INC.	1990 12 06	Longueuil
2847-8279 LA CORPORATION DE CRÉDIT FIRST-NAT FIRST-NAT CREDIT CORP.	1990 12 12	Montréal
2847-6448 CORPORATION DE GESTION DE L'INDÉCIS INC.	1990 12 07	Laval
2847-6869 CORPORATION IMMOBILIÈRE BOCAN	1990 12 07	Montréal
2846-2323 COURTIER AUTO RACÉ INC.	1990 12 14	Laval
2846-1036 DÉNEIGEMENT ACADIA INC.	1990 12 10	Québec
2847-5358 DÉPANNÉUR CHRISTIANE LEVESQUE INC.	1990 12 06	Laval
2847-7669 DÉVELOPPEMENT DALLAIRE ET FRÈRES INC.	1990 12 12	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2847-6265 DISTRIBUTEUR D.B. ST-FÉLIX-DE-VALOIS INC.	1990 12 10	Joliette
2846-1697 DISTRIBUTION MARIO RANCOURT INC.	1990 12 11	Beauce
2846-1432 DISTRIBUTION RÉAL DUMAIS INC.	1990 12 05	Trois-Rivières
2847-7693 LES DISTRIBUTIONS CAR-GIS INC.	1990 12 12	Longueuil
2846-2489 LES DISTRIBUTIONS DENIS LACASSE INC.	1990 12 14	Québec
2847-7537 LES DISTRIBUTIONS LAN-DRE INC.	1990 12 11	Drummond
2843-8802 LES DISTRIBUTIONS MAURICIE-DRUMMOND INC.	1990 12 07	Drummond
2847-6711 LES DISTRIBUTIONS MONIQUE RICHARD INC.	1990 12 07	Longueuil
2846-1622 LES DISTRIBUTIONS YVAN MALENFANT INC.	1990 12 14	Kamouraska
2847-8493 DOMINIQUE GABRIEL INC.	1990 12 12	Terrebonne
2847-7396 DUPRÉ INFORMATIQUE (1990) INC.	1990 12 11	Montréal
2847-6901 ÉBÉNISTERIE ANDRÉ LEDOYEN INC.	1990 12 07	Longueuil
2847-8485 ÉLECTRICITÉ BERNARD DESROSNIERS INC.	1990 12 12	Joliette
2847-8063 ÉLECTROLYSE LILIANE CASTONGUAY INC.	1990 12 11	Joliette
2846-1440 ÉLECTRONIQUE CHANTAL YARGEAU INC.	1990 12 05	Abitibi
2847-6786 LES EMBALLAGES ENVIRO-KIT INC.	1990 12 10	Richelieu
2847-7263 ENSACHEX INC.	1990 12 11	Chicoutimi
2847-7800 LES ENTREPRISES FONTAINE ET DORÉ INC.	1990 12 11	Joliette
2847-4716 LES ENTREPRISES GOYETTE & MARTIN INC.	1990 12 06	Bedford
2847-6612 LES ENTREPRISES LÉO CAYA INC.	1990 12 07	Saint-Hyacinthe
2846-0657 LES ENTREPRISES MAURICE NOLET INC.	1990 12 11	Saint-François
2847-8337 LES ENTREPRISES PR-O-SPEC INC.	1990 12 12	Beauharnois
2847-7248 LES ENTREPRISES ROTOROC INC.	1990 12 10	Montréal
2847-7271 LES ENTREPRISES WOODLEA INC. WOODLEA ENTERPRISES INC.	1990 12 11	Labelle
2847-8139 LES ENTREPRISES Y. & M. DUBÉ INC.	1990 12 11	Rouyn-Noranda
2847-6174 ENTRETIEN EBENESER INC.	1990 12 07	Montréal
2847-6257 ENTRETIEN FERNAND JALBERT LTÉE	1990 12 10	Richelieu
2843-8810 ENTRETIEN MVN INC.	1990 12 12	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2847-7412 LES ÉVALUATIONS IMMOBILIÈRES WISE LTÉE WISE APPRAISALS LTD.	1990 12 11	Montréal
2847-5317 E.M.D. ACCESSOIRES INC.	1990 12 06	Montréal
2847-8154 FANASTAR INC.	1990 12 12	Montréal
2846-0434 FERBLANTERIE MARCEL GUAY INC.	1990 12 10	Chicoutimi
2846-1721 FERME GÉOLI INC.	1990 12 10	Beauce
2843-9792 FERME GRAVELLOISE INC.	1990 12 07	Frontenac
2847-4690 FERME JR-MR INC.	1990 12 06	Rimouski
2846-1655 FLEURS RUSTIQUES INC.	1990 12 12	Saint-Hyacinthe
2847-8626 FOURRURES AJAMIAN LTÉE	1990 12 13	Montréal
2847-5994 GAIA CELLULAIRE INC.	1990 12 06	Montréal
2846-2174 GARAGE CLAUDE ALLARD INC.	1990 12 12	Québec
2847-6836 GÉOSCIENCES COMMUNICATIONS INC.	1990 12 07	Joliette
2847-6489 GÉRITAGE INC.	1990 12 10	Hull
2847-7065 GESTICENTRE INC.	1990 12 10	Terrebonne
2846-1341 GESTION CAMIL RIOUX INC.	1990 12 07	Baie-Comeau
2846-2067 GESTION CORMIER-RYAN INC.	1990 12 11	Québec
2846-1457 GESTION DE VINCI INC.	1990 12 12	Longueuil
2847-6968 GESTION DOUCET-SMITS INC.	1990 12 11	Saint-Hyacinthe
2847-6539 GESTION E.P.M. INC.	1990 12 10	Abitibi
2846-2463 GESTION FÉLIX HUARD INC.	1990 12 13	Rimouski
2846-0178 GESTION F.J.L.M. INC.	1990 12 10	Québec
2847-6885 GESTION GRENIER, ST-ONGE INC.	1990 12 10	Montréal
2846-0442 GESTION G.S.A.M. INC.	1990 12 12	Québec
2847-6588 GESTION JACQUES AREL INC.	1990 12 11	Richelieu
2847-7875 GESTION KAJEAN INC.	1990 12 11	Richelieu
2847-6422 GESTION LE TIERCÉ INC.	1990 12 07	Laval
2847-6919 GESTION MASTRO LTÉE	1990 12 10	Montréal
2847-5770 GESTION MIKIAP INC.	1990 12 06	Montréal
2847-6141 GESTION MONIQUE CHÉNIER INC.	1990 12 07	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2847-6166 GESTION NORMAND ALLISON INC.	1990 12 07	Montréal
2847-7321 GESTION PERFECTO INC.	1990 12 11	Longueuil
2847-7214 GESTION ROMEXOL INC.	1990 12 10	Montréal
2846-1630 GESTION SORI INC.	1990 12 12	Québec
2846-0582 GESTION SOUCY-MARTEL INC.	1990 12 07	Québec
2846-0921 GESTION TARDIF CHANDLER INC.	1990 12 12	Gaspé
2847-7024 GESTION YAPO INC.	1990 12 10	Montréal
2847-8402 GESTION YVES ALIX INC.	1990 12 12	Longueuil
2847-6158 GESTION ZÉPHIRIN LAPIERRE INC.	1990 12 07	Montréal
2847-7644 GESTIONS JÉRÔME DROIN INC.	1990 12 12	Joliette
2847-6075 LES GESTIONS MAYANE INC.	1990 12 07	Montréal
2847-7479 GESTIONS MOE LIBERMAN INC. MOE LIBERMAN HOLDINGS INC.	1990 12 11	Montréal
2847-6729 LES GESTIONS REGGAE INC.	1990 12 07	Bedford
2847-8519 GROUPE DE GESTION CELLULAIRE (G.G.C.) INC.	1990 12 12	Montréal
2847-8246 LE GROUPE DISCO BALLROOM INC.	1990 12 12	Longueuil
2847-7966 GROUPE D'ACHAT M.P. INC.	1990 12 12	Montréal
2847-6927 GROUPE JOEL AUBIN INC.	1990 12 07	Montréal
2846-1424 GROUPE MARSON INC.	1990 12 11	Québec
2846-1259 GROUPE PLURAL INC. PLURAL GROUP INC.	1990 12 05	Rimouski
2846-1291 LE GROUPE SONOL'AIR INC.	1990 12 05	Montmagny
2847-7925 H & M.D ENTREPRENEURS INC.	1990 12 12	Montréal
2846-2117 HÉLI-GASPÉSIE LES ÎLES INC.	1990 12 11	Gaspé
2847-8394 LES IMMEUBLES B.B.N.T. INC.	1990 12 12	Alma
2846-1580 LES IMMEUBLES DES GERBES INC.	1990 12 13	Québec
2847-8212 LES IMMEUBLES M. & N. LTÉE	1990 12 12	Iberville
2847-5762 IMPORTATIONS NICOLE GEVAERT ET FILLE INC.	1990 12 31	Longueuil
2846-2307 IMPRIMERIE GASPÉSIE INC.	1990 12 14	Gaspé

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2847-8097 LES INDUSTRIES EPIC INC.	1990 12 12	Longueuil
2847-6380 LES INSTALLATIONS TAPE-À-L'OEIL INC.	1990 12 10	Longueuil
2846-0350 INSTITUT LUCIE GAGNON INC.	1990 12 29	Québec
2843-9784 INSTITUT QUÉBÉCOIS D'IMAGERIE MENTALE INC.	1991 01 01	Montréal
2847-7198 INTELYS LTÉE	1990 12 10	Montréal
2846-1317 INTER-VIC INC.	1990 12 07	Arthabaska
2847-5986 JEAN LAUZON CONSEILLER EN AMÉNAGEMENTS RÉSIDENTIELS INC.	1990 12 06	Longueuil
2847-7149 J.M.T. CABINET CONSEIL: PRODUCTIVITÉ INC.	1990 12 10	Saint-François
2847-8329 KAFF MARKETING INC.	1991 02 01	Saint-Hyacinthe
2846-2240 LABO VISION INC.	1990 12 12	Bedford
2847-7933 LACAILLE & ASSOCIÉS SERVICES FINANCIERS INC.	1990 12 12	Montréal
2847-7297 LACNO INC.	1990 12 11	Montréal
2847-6042 LAMY INFORMATIQUE INC.	1990 12 07	Laval
2847-6695 LAURENT LANGLOIS & FILS AUTO INC.	1990 12 07	Terrebonne
2846-2281 LÉVEILLÉ (PIÈCES D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS) INC.	1990 12 13	Québec
2847-7388 LIMO-LIMOUSINE INC.	1990 12 11	Laval
2847-6935 LOCATION SAISONNIÈRE SIERRA INC.	1990 12 10	Terrebonne
2846-2356 LOGIS-EXTRA INC.	1990 12 14	Québec
2847-8196 MAINTENANCE INDUSTRIELLE MATICK INC.	1991 02 01	Montréal
2847-5051 MECATEXT INC.	1990 12 05	Montréal
2847-6299 MERCERIE M. CHARLES INC.	1990 12 10	Bedford
2847-7255 MICHEL DUFORT INC.	1990 12 10	Montréal
2847-6240 MINI EXCAVATION M. PERRY INC.	1990 12 10	Bonaventure
2847-7123 MISE EN VALEUR DE TERRAINS MINIERS BROUGHTON INC.	1990 12 10	Frontenac
2847-8378 MULTI VAN D.B. INC.	1991 02 01	Montréal
2846-2000 MURS ET PLAFONDS CLAUDE RODRIGUE INC.	1990 12 04	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2846-2018 M. E. C. TECHNOLOGIE INC.	1990 12 04	Arthabaska
2846-1473 NAUTILUS-PRO INC.	1990 12 12	Richelieu
2847-7073 OMNICENTRE INC.	1990 12 10	Terrebonne
2847-6091 OTOPROTEC INC.	1990 12 07	Laval
2847-7362 PAGESCO LTÉE	1990 12 11	Montréal
2846-2299 PAVAGES IQALUIT INC. IQALUIT PAVING INC.	1990 12 14	Beauce
2847-7891 PAYSAGISTE JEAN-PAUL CHARLEBOIS INC.	1990 12 12	Longueuil
2847-5887 PHOTOGRAPHIX PLUS (1990) INC.	1990 12 06	Montréal
2846-0384 LES PLACEMENTS DENYS GIASSEN INC.	1990 12 10	Québec
2847-6463 LES PLACEMENTS FRANÇOIS ST-ONGE INC.	1990 12 06	Bedford
2847-6430 LES PLACEMENTS HERVÉ ROY INC.	1990 12 06	Bedford
2847-6059 LES PLACEMENTS J.P. LABELLE INC.	1990 12 07	Terrebonne
2847-8410 PLACEMENTS LUCIEN DANSEREAU INC.	1990 12 12	Montréal
2847-5796 PLACEMENTS M.L.M. DESROCHERS INC.	1990 12 06	Montréal
2847-7438 LES PLACEMENTS NORMAND DUROCHER INC.	1990 12 11	Terrebonne
2847-6406 PLACEMENTS T.N.T. TREMBLAY INC.	1990 12 06	Joliette
2847-6083 PLASTIQUES CAMBRI INTERNATIONAL INC. CAMBRI PLASTICS INTERNATIONAL INC.	1990 12 07	Longueuil
2846-2216 PONEXPORTE INC.	1990 12 10	Kamouraska
2847-8089 PREMIER LAC DU NORD INC.	1990 12 11	Montréal
2847-7420 LES PRODUCTEURS T.V. FILMS ASSOCIÉS R.C.A.L. INC.	1990 12 11	Montréal
2847-7180 LES PRODUCTIONS ALADIN INC.	1990 12 11	Hull
2847-7826 LES PRODUCTIONS JEAN PICARD INC.	1990 12 11	Saint-Hyacinthe
2847-7859 LES PRODUCTIONS ROY DUPUIS INC.	1990 12 11	Montréal
2847-6273 LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES A.I.S.E.C. INC.	1990 12 21	Montréal
2847-6877 QUÉBEC AGRICOM INC.	1990 12 07	Longueuil
2846-1283 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT NORMICO INC.	1990 12 05	Trois-Rivières
2847-6067 REMAX DES MILLE-ÎLES M.L. INC.	1990 12 07	Terrebonne
2847-6620 REMORQUAGE SERGE CYR INC.	1990 12 07	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2847-6331 RÉNOVATION TURGEON INC.	1990 12 10	Saint-François
2847-7610 RESTAURANT RIVIÈRE BLEUE INC.	1990 12 11	Montréal
2843-8828 ROBERT AUTO CENTRE INC.	1990 12 07	Saint-Hyacinthe
2846-0400 SAFARI NABISIPI INC.	1990 12 11	Québec
2846-1358 SAVON ROBY INC.	1990 12 11	Saint-François
2847-6828 SENNHEISER (CANADA) INC.	1990 12 07	Montréal
2847-6950 SÉRIE D'ENCRE À TOUT INC.	1990 12 11	Terrebonne
2847-7495 LES SERRES PERREAULT INC.	1990 12 12	Arthabaska
2847-7206 SERVI DESIGN INC.	1990 12 10	Montréal
2846-0624 LES SERVICES DE COMMUNICATION M P C N INC.	1990 12 10	Montréal
2847-5853 LES SERVICES FINANCIERS DENISE COUTURE INC.	1990 12 06	Saint-François
2847-6570 SERVICES PÉTROLIERS BOUDREAU INC.	1990 12 11	Montréal
2846-1705 LES SERVICES TECHNIQUES R.V. INC.	1990 12 11	Chicoutimi
2847-6232 SOCIÉTÉ DE COMMERCIALISATION J.M.C. INC.	1990 12 10	Terrebonne
2847-6216 SOCIÉTÉ DE PLACEMENT TRIBO INC.	1990 12 07	Montréal
2846-2349 SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DU LAC CLAIR INC.	1990 12 14	Québec
2843-8786 LA SOCIÉTÉ ROUBEC INC.	1990 12 07	Chicoutimi
2846-2547 SYNCROTEK INC.	1990 12 14	Longueuil
2847-8105 SYSTÈME D'AIR ÉCO-KON-FORT INC.	1990 12 11	Longueuil
2847-7552 LES SYSTÈMES INTÉRIEURS CARPAQ INC.	1991 01 24	Montréal
2847-6190 LES SYSTÈMES PROBAR INC. PROBAR SYSTEMS INC.	1990 12 07	Longueuil
2847-7081 S.O.S. STRESS INC.	1990 12 10	Terrebonne
2847-7560 TABETCO INC.	1990 12 11	Montréal
2847-6133 TAE KWON DO AUTODÉFENSE NATIONAL I INC.	1990 12 07	Montréal
2847-7818 TE-SERVI INC.	1990 12 11	Trois-Rivières
2847-6752 LES TOITURES MIRON & POISSANT INC.	1990 12 07	Montréal
2846-0707 TRAITEMENT D'EAU CHUTE BLANCHE INC.	1990 12 11	Roberval
2846-2083 TRANSPORT STE-FRANÇOISE INC.	1990 12 11	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2847-6323 TRAVAUX DE CAMION ANOUK INC. 2846-1309 USINAGE PROBIX INC. 2847-7842 VENTE ET CONSULTATION INDUSTRIELLES J.M.L. INC. INDUSTRIAL SALES AND CONSULTATION J.M.L. INC.	1990 12 10 1990 12 07 1990 12 11	Longueuil Drummond Beauharnois
2847-6497 VENTES ET DISTRIBUTIONS A.E.P. INC. A.E.P. SALES AND DISTRIBUTION INC.	1990 12 10	Montréal
2847-6281 LES VÊTEMENTS DE CUIR MARÉCHAL INC. MARSHAL LEATHER GARMENTS INC.	1990 12 07	Montréal
2847-8386 VIANDES LENNOXVILLE INC. LENNOXVILLE MEAT MARKET INC.	1990 12 12	Saint-François
2843-9750 WIT TECHNOLOGIES INC. 2847-4708 YVAN ROBERT INC. 2847-7040 ZENGLAS VERRERIE INC.	1990 12 04 1990 12 06 1990 12 07	Saint-Hyacinthe Terrebonne Montréal

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1367-4759 ASSURANCES MARCEL PRATT INC. 1116-9372 LES BIJOUTIERS VENDOME LTÉE 1356-5957 BRIQUE ET PIERRE C.A.C. LTÉE 1361-9705 CLAUDE WHITE & ASSOCIÉS INC. 1155-3344 CLÉMENT MONFETTE SERVICE INC. 1171-4201 LA COMPAGNIE GASPÉSIA LIMITÉE 1371-7855 CONSTRUCTION KENTIA INC. 1625-5077 LES ENTREPRISES LÉO LEBLANC & FILS INC. 1633-1191 LES ÉTIQUETTES F.A.R. INC. 1636-4101 IMPRIMERIE GAROBEC LTÉE	1974 03 27 1967 05 16 1974 05 15 1975 02 26 1958 11 19 1937 04 01 1975 03 19 1978 04 17	1990 12 04 1990 11 13 1990 12 06 1990 12 14 1990 12 14 1990 12 11 1990 12 05 1990 12 06	JACADOU INC.

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2846-1713 GESTION DU LÈVE-TÔT INC.	2416-2984 QUÉBEC INC. 2845-2191 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Charlevoix
2846-2430 GESTION LOWELL BROUSSEAU INC.	GESTION LOWELL BROUSSEAU INC. VARIÉTÉS L. BROUSSEAU INC.	1990 12 13	Beauce
2846-3131 GROUPE INTRABEC INC.	GROUPE INTRABEC INC. 2844-7829 QUÉBEC INC.	1990 11 30	Montréal
2846-1325 LÉONARD CHABOT INC.	LÉONARD CHABOT INC. 2840-2956 QUÉBEC INC.	1990 12 03	Montmagny
2846-1374 MELANÇON ET PICARD INC.	MELANÇON ET PICARD INC. 2840-2683 QUÉBEC INC.	1991 01 01	Drummond
2846-0459 NETTOYAGE DE TAPIS ET MEUBLES MÉTROPOLITAIN INC.	2846-2109 QUÉBEC INC. NETTOYAGE DE TAPIS ET MEUBLES MÉTROPOLITAIN INC.	1990 12 18	Québec
2846-2554 OJDA INC.	OJDA INC. 2843-7242 QUÉBEC INC.	1990 12 16	Kamouraska
2846-2208 OXYGÈNE LAURENDEAU & FILS INC.	OXYGÈNE LAURENDEAU & FILS INC. E.C.O. DISTRIBUTION LTÉE	1990 12 12	Montmagny
2846-3107 LES PLACEMENTS MIDANIS INC.	LES PLACEMENTS MIDANIS INC. CORPORATION DE FINANCE MIDANIS LA CORPORATION DE CRÉDIT DE LA RIVE-SUD TERMINUS D'AUTOBUS DE L'EST LTÉE	1991 01 01	Longueuil
2846-1382 PORTES ET FENÊTRES SD INC.	LES PORTES SD INC. LES FENÊTRES SD INC.	1991 01 01	Longueuil
2846-2448 SANTÉ GROUPE CHAMPLAIN INC.	SANTÉ-GROUPE CHAMPLAIN INC. GESTION R.T.C. INC. HÔPITAL FLEUR DE LYS (1968) INC.	1990 12 01	Montréal
2846-1507 SYSTÈMES PROFILEX INC.	SYSTÈMES PROFILEX INC. VITRERIE C. FRANKLAIN QUÉBEC INC.	1990 12 12	Québec

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

2189

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2316-6697 2316-6697 QUÉBEC INC.	1985 02 11	1990 12 07	du district: Montréal
2323-6482 2323-6482 QUÉBEC INC.	1985 07 10	1990 12 06	de la dénomination sociale: LOUE-VOLANT INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2433-2686 2433-2686 QUÉBEC INC. 2437-1965 2437-1965 QUÉBEC INC.	1987 02 24	1990 12 05	du district: Laval
2532-2603 2532-2603 QUÉBEC INC.	1986 05 20	1990 12 03	de la dénomination sociale: RANCH MASSIF DU SUD INC.
2618-9324 2618-9324 QUÉBEC INC.	1987 10 29	1990 12 10	de la dénomination sociale: CENTRE DE LANGUES MODERNES C.L.M. INC.
2629-2706 2629-2706 QUÉBEC INC.	1988 05 20	1990 12 07	de la dénomination sociale: GETECH CONSTRUCTION LTÉE
2645-7606 2645-7606 QUÉBEC INC. 2646-8595 2646-8595 QUÉBEC INC.	1988 10 14	1990 12 10	de la dénomination sociale: DCT TRANSPORT INC.
2740-2775 2740-2775 QUÉBEC INC.	1989 05 03	1990 12 10	du capital-actions
2743-6401 2743-6401 QUÉBEC INC.	1989 05 30	1990 12 06	de la dénomination sociale: LES IMMEUBLES LOCABEL INC.
2752-0436 2752-0436 QUÉBEC INC. 2755-0433 2755-0433 QUÉBEC INC.	1989 11 30	1990 12 05	1) du district: Chicoutimi 2) du capital-actions 3) des dispositions
2756-9318 2756-9318 QUÉBEC INC.	1990 01 15	1990 12 07	de la dénomination sociale: ÉLECTRO CENTRE DU QUÉBEC INC.
2756-9318 2756-9318 QUÉBEC INC.	1990 03 13	1990 12 06	du district: Terrebonne
2756-9722 2756-9722 QUÉBEC INC.	1990 06 07	1990 12 13	de la dénomination sociale: LES MAÎTRES GLACIERS EDELWEISS INC.
2757-2999 2757-2999 QUÉBEC INC.	1990 05 23	1990 11 09	de la dénomination sociale: VITRES D'AUTO COWANSVILLE INC.
2757-7063 2757-7063 QUÉBEC INC.	1990 05 24	1990 12 10	1) de la dénomination sociale: TRANSPORT J.D. ROY ET FILS INC. 2) du district: Joliette
2757-8814 2757-8814 QUÉBEC INC. 2758-9340 2758-9340 QUÉBEC INC.	1990 05 31	1990 12 05	de la dénomination sociale: FERME LAITIÈRE DOZIE INC.
2759-1080 2759-1080 QUÉBEC INC.	1990 06 11	1990 12 11	de la dénomination sociale: DISTRIBUTIONS MULTI-PIÈCES STÉLAR INC.
2759-1080 2759-1080 QUÉBEC INC.	1990 06 18	1990 12 05	du district: Terrebonne
2759-1080 2759-1080 QUÉBEC INC.	1990 08 20	1990 12 05	1) de la dénomination sociale: DÉSENCRAGE C.D.M. INC. 2) du district: Trois-Rivières
2759-1080 2759-1080 QUÉBEC INC.	1990 08 23	1990 12 12	1) du capital-actions 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2760-3737 2760-3737 QUÉBEC INC.	1990 07 23	1990 12 13	1) de la dénomination sociale: LOCA-MÉDIC INC. 2) du district: Iberville
2840-2287 2840-2287 QUÉBEC INC.	1990 09 07	1990 12 12	du district: Longueuil
2840-2857 2840-2857 QUÉBEC INC.	1990 09 12	1990 12 12	de la dénomination sociale: LES IMMEUBLES BENOIT CLOUTIER INC.
2840-9563 2840-9563 QUÉBEC INC.	1990 10 05	1990 12 10	de la dénomination sociale: FERME CIMON INC.
2842-7565 2842-7565 QUÉBEC INC.	1990 09 13	1990 11 27	de la dénomination sociale: GESTION GN NAVTEL INC. GN NAVTEL HOLDINGS INC.
2842-9900 2842-9900 QUÉBEC INC.	1990 10 23	1990 12 10	de la dénomination sociale: CTI DATACOM INC.
2843-1146 2843-1146 QUÉBEC INC.	1990 10 30	1990 12 07	de la dénomination sociale: TRANSPORT LAVIOLETTE INC.
2843-4603 2843-4603 QUÉBEC INC.	1990 11 13	1990 12 10	du district: Hull
2845-2092 2845-2092 QUÉBEC INC.	1990 10 24	1990 12 10	du capital-actions
2845-4478 2845-4478 QUÉBEC INC.	1990 10 25	1990 12 05	de la dénomination sociale: GOURMATHEQUE (1990) INC.
2845-6838 2845-6838 QUÉBEC INC.	1990 10 30	1990 12 11	de la dénomination sociale: FERME EDMOND HAGMANN INC.
2846-9492 2846-9492 QUÉBEC INC.	1990 11 20	1990 11 29	de la dénomination sociale: ENTRETIEN PIERRE CABANA INC.
2847-0557 2847-0557 QUÉBEC INC.	1990 11 23	1990 12 07	de la dénomination sociale: BÉTON RIVE-SUD (1990) INC.
2847-0904 2847-0904 QUÉBEC INC.	1990 11 23	1990 12 11	du district: Montmagny
1847-4122 AÉRO-HERC INC.	1981 06 11	1990 11 07	du district: Longueuil
1128-5764 ALUMINIUM M.I.W. INC.	1958 05 05	1990 12 05	du capital-actions
1463-5023 LES ARMOIRES HÉBERT & FILS INC.	1975 12 08	1990 12 06	de la dénomination sociale: ARMOIRES HÉBERT INC.
2755-9509 AUDI TÉLÉPHONE INC.	1990 04 27	1990 12 13	de la dénomination sociale: LE GROUPE TERSIUM INC.
1188-3899 BÉTON VIBRÉ LIMITÉE	1960 08 18	1990 12 13	de la dénomination sociale: INDUSTRIES FORTIER TROIS- RIVIÈRES (1990) LTÉE
1464-1021 LES BÉTONS MONT-CARMEL INC.	1976 01 13	1990 12 05	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2745-4289 BML INTERNATIONAL INC.	1989 12 20	1990 12 11	de la dénomination sociale: RECYCART INC.
2322-4900 BOULANGERIE & PÂTISSERIE HARNOIS INC.	1985 06 13	1990 12 10	de la dénomination sociale: PÂTISSERIE HARNOIS INC.
2847-3528 LES CARREAUX SUIZZA INC.	1990 11 30	1990 12 05	de la dénomination sociale: 2847-3528 QUÉBEC INC.
2640-9565 CENTRE DE RECHERCHE ELECTROMED 9090 INC.	1989 03 22	1990 12 03	1) du district: Montréal 2) du capital-actions
1854-3181 CENTURY 21 FITZGÉRALD INC.	1982 02 04	1990 12 12	de la dénomination sociale: COURTAGE PLUS QUÉBEC INC.
1225-3167 CHARLES LAPIERRE INC.	1971 12 31	1990 12 06	du capital-actions
1362-1784 CHIASSEON ET GALLANT INC.	1975 03 03	1990 12 13	de la dénomination sociale: GARAGE MADELINOT INC.
2635-8481 CIMENT R. CHARBONNEAU INC.	1989 01 13	1990 12 03	de la dénomination sociale: LES SERVICES D'ENTRETIEN R.D.G. INC.
1353-4078 CLARIER INC.	1954 02 12	1990 12 14	du capital-actions
2758-5926 CLARKE TRANSPORT ROUTIER LTÉE	1990 08 09	1990 12 03	1) du capital-actions 2) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 12
2639-0146 ÉNERGI COM INC.	1989 02 17	1990 12 03	du district: Laval
2157-6715 ENTREPRISE GASDEN INC.	1983 07 04	1990 12 14	du capital-actions
1642-9284 FERME C. BILODEAU INC.	1980 03 20	1990 12 14	du capital-actions
2742-6477 FORMATION TECHNICAUTO LRP INC.	1989 11 14	1990 12 11	1) du district: Québec 2) du nombre des administrateurs: 1
2540-3304 LES FRUITS ET LÉGUMES BERMA (1987) INC.	1987 10 27	1990 12 07	1) de la dénomination sociale: LES SERVICES ADMINISTRATIFS L.-A. INC. L.-A. ADMINISTRATIVE SERVICES INC. 2) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 11
2439-2920 GESTION ALEXANDRE B.V. INC.	1986 08 07	1990 12 04	du capital-actions
2540-9996 GESTION COULONGE INC.	1987 11 17	1990 12 13	de la dénomination sociale: LES SERVICES PROFESSIONNELS GESSTAD INC.
1848-2455 GESTION HERMANN CLOUTIER LTÉE	1981 07 07	1990 12 13	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2321-4497 GESTION JÉRÔME BARIL INC.	1985 05 24	1990 12 10	de la dénomination sociale: GESTION BARIL INC.
2747-9369 GESTION TEXTILES MICHON INC.	1990 01 29	1990 12 07	de la dénomination sociale: BUANDERIE EXCEL INC.
2748-7529 LE GOLF DU BOIS DE BOULOGNE INC.	1990 02 13	1990 12 12	du capital-actions
1631-7737 LES GRAVIERS MONT-CARMEL INC.	1978 11 29	1990 12 05	du capital-actions
2760-5930 GROUPE MONCLERC INC.	1990 08 01	1990 12 05	de la dénomination sociale: GROUPE MONTCLERC INC.
2549-7736 LE GROUPE PRODIUM INC.	1988 04 15	1990 12 07	de la dénomination sociale: GROUPE A.M.J. INC.
2539-9460 GROUPE TRANSPORT CABANO INC.	1987 10 19	1990 12 04	1) de la dénomination sociale: GROUPE TRANSPORT CABANO INC. CABANO TRANSPORTATION GROUP INC. 2) du district: Montréal
1850-2815 HELISUPPORT INC.	1981 09 14	1990 11 07	du district: Longueuil
2413-4199 IMMOBILIÈRE M.F.Q. (1986) INC.	1986 03 12	1990 12 12	de la dénomination sociale: IMMOBILIÈRE M.F.Q. INC.
2332-1714 LES IMPORTATIONS C.L.D. INC.	1985 12 13	1990 12 10	de la dénomination sociale: LES PALCEMENTS LCX INC.
2644-9918 LES INVESTISSEMENTS JOSE BERNARDO INC.	1989 04 21	1990 12 06	1) de la dénomination sociale: GROUPE KAZED INC. 2) du capital-actions
1272-7483 LES INVESTISSEMENTS L'O-VIN LTÉE	1970 06 09	1990 12 13	du capital-actions
2749-1703 INVESTISSEMENTS MEGATO INC.	1990 02 21	1990 11 27	du capital-actions
2311-9571 IRVING SAMUEL CANADA INC.	1984 11 01	1990 12 12	de la dénomination sociale: 2311-9571 QUÉBEC INC.
2644-6823 LES JARDINS DU MONASTÈRE DES TRAPPISTES INC.	1989 05 29	1990 12 10	de la dénomination sociale: LES JARDINS DU MONASTÈRE INC.
1848-1093 JEAN-PAUL DESHAIES INC.	1981 05 23	1990 12 04	des dispositions
1109-0933 LAINAGES HERSH INC.	1949 05 19	1990 12 06	de la dénomination sociale: HERSH ROSTEX INC.
2535-0745 LATINO BISTRO CAFÉ INC.	1987 05 07	1990 11 13	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
1260-3148 LAURENTIENNE FINANCIÈRE INC.	1969 07 15	1990 12 10	du capital-actions
2429-6105 LOCATION-EUROPE-CAR INC.	1987 02 20	1990 12 12	de la dénomination sociale: 2429-6105 QUÉBEC INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1473-1681 MENUISERIE DENLA INC.	1977 01 14	1990 12 10	de la dénomination sociale: DENLA INC.
1128-6408 MÉTAUX OUVRÉS DE MONTRÉAL INC.	1961 10 12	1990 12 05	du capital-actions
1167-2086 MEUBLES NANTES INC.	1967 09 14	1990 12 05	1) du district: Mégantic 2) du capital-actions 3) des dispositions
1629-9208 MEUNERIE TROTTIER INC.	1978 09 20	1990 12 05	de la dénomination sociale: GESTION M. TROTTIER INC.
2750-0255 MEUNERIE TROTTIER (1990) INC.	1990 03 08	1990 12 05	du capital-actions
2845-4296 MIGACORP INC.	1990 10 25	1990 12 07	de la dénomination sociale: LE GROUPE MIGACORP INC.
2640-3592 LE MONTRÉAL DES MONTRÉALAIS: CONCOURS ET EXPOSITIONS PHOTOGRAPHIQUES INC.	1989 03 10	1990 12 07	de la dénomination sociale: LES PROJETS PHOTOGRAPHIQUES URBAINS INC. URBAN PHOTOGRAPHIC PROJECTS INC.
2841-5156 M.V.P. SPORTS INC.	1990 08 14	1990 12 10	1) du capital-actions 2) des dispositions
2331-1699 L'ONCLE JÉRÔME INC.	1985 11 29	1990 12 06	de la dénomination sociale: GESTION N.R.O. (MATANE) INC.
2843-5063 LES PLACEMENTS CAP-DIAMANT INC.	1990 11 13	1990 12 11	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2154-5033 LES PLACEMENTS FERNAND GIRARD INC.	1983 04 28	1990 12 13	du capital-actions
2639-7133 PLANIFICATION FINANCIÈRE L.L.R. INC.	1989 02 27	1990 12 03	de la dénomination sociale: PLANIFICATION HYPOTHÉCAIRE LLM INC.
2735-5528 LES POMMES B.M. INC.	1989 08 04	1990 12 07	du capital-actions
2734-0397 LES PRODUCTIONS EXPOVISION INC.	1989 07 19	1990 12 05	de la dénomination sociale: 2734-0397 QUÉBEC INC.
1122-7782 RESTAURANT FRIDAY'S LTÉE	1969 02 05	1990 12 04	de la dénomination sociale: LES LOISIRS CROCODILE CATHCART INC.
2438-0057 SALTON INSTALLATION INC.	1986 06 17	1990 12 05	du district: Longueuil
1476-9178 SERGE GRIMARD INC.	1977 04 25	1990 12 11	du district: Arthabaska
2840-6619 SERVICE ALIMENTAIRE SATELLITE (1990) INC.	1990 09 25	1990 12 03	de la dénomination sociale: LES CUISINES NUTRI-DELI INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2739-8973 SERVICE D'ENTRETIEN MÉCANIQUE SALABERRY INC.	1989 11 17	1990 12 05	1) du capital-actions 2) des dispositions
2414-8553 SUPERMARCHÉ ROBERVAL INC.	1986 04 03	1990 11 30	du district: Roberval
2621-8719 TRANSPORT FRANCYR INC.	1988 08 30	1990 12 14	du district: Frontenac
2633-5554 TRANSPORT MATTE LTÉE	1989 01 01	1990 12 11	du capital-actions
2331-5146 TRANS-ACTION IMMEUBLES ÉLAN INC.	1985 12 05	1990 12 10	de la dénomination sociale: IMMEUBLES ÉLAN INC.
1286-6240 TREMSAULT LTÉE	1965 10 25	1990 12 03	du district: Bedford
1853-6649 VAL MOTO INC.	1981 12 29	1990 12 07	de la dénomination sociale: MULTI-SPORT B.L.L. INC.
1114-9507 VÊTEMENTS STOTLAND INC.	1930 12 03	1990 12 04	de la dénomination sociale: GLENSPORT INC.

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

2190

Compagnie (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2842-9108 100 AVENUES INC.	1990 12 13	Montréal
2842-9025 L'ABRI EN VILLE	1990 12 14	84, rue Notre-Dame ouest, Montréal
2847-5408 AMICALE MUSICO-DANSE DE L'ÉTOILE	1990 12 10	8073, Cartier, Montréal
2846-0889 LES AMIS DU VILLAGE ST-AUGUSTIN	1990 12 11	238, St-Augustin, app. 06, Montréal
2846-1218 ASSOCIATION DES MARCHANDS DU CARREFOUR JEANNOIS INC.	1990 12 10	1221, boulevard Saint-Dominique, Roberval
2843-8844 ASSOCIATION DES RIVERAINS ET UTILISATEURS DU CÔTÉ EST DU LAC MASSAWIPPI LAKE MASSAWIPPI EAST SHORE OWNERS' AND USERS' ASSOCIATION	1990 12 14	1245, rue Sherbrooke ouest, bureau 2000, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2846-1416 ASSOCIATION DES TECHNICIENNES EN POSE D'ONGLES (A.T.P.O.)	1990 12 11	1609, Autoroute 440 ouest, Laval
2846-0897 ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DE MONT-LAURIER	1990 12 11	554, rue de la Montagne, Mont-Laurier
2843-9636 ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS EN SCIENCES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES DE MONTRÉAL (AIESEC-HEC)	1990 12 10	5255, avenue Decelles, bureau 2025- D, Montréal
2846-1598 ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC BLANC (NOMININGUE)	1990 12 14	1525, rue de Bruxelles, Montréal
2846-1366 CENTRE CULTUREL ALLPAMAYO	1990 12 12	6307, St-Dominique, Montréal
2846-0871 CENTRE DE DÉPANNAGE RAPIDE-DANSEUR	1990 12 11	437, rang 9, Rapide-Danseur
2843-8836 CLUB DE GYMNASTIQUE DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ	1990 12 14	2301, rang Saint-Charles, Prémont
2846-1556 CLUB DE HOCKEY LES FAUCONS DE SHERBROOKE	1990 12 13	360, du Parc, Sherbrooke
2846-0194 CLUB DE TAEKWON DO DE CAP-ROUGE ET ST-AUGUSTIN	1990 12 11	4391, des Guérets, Cap-Rouge
2846-2125 CLUB OPTIMISTE MONT-BRUNO, QUÉBEC	1990 12 12	2236, Sir Wilfrid Laurier, Saint-Bruno
2846-0863 CLUB OPTIMISTE VALLÉE DE LA LIÈVRE	1990 12 11	6, Deslauriers, Notre-Dame-de-la-Salette
2843-7978 CLUB SOCIAL DES EMPLOYÉS DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES MER	1990 12 12	5700, 4 ^e Avenue ouest, app. C-402, Charlesbourg
2843-7986 COMMUNAUTÉ MANSIO VIRGO MARIA	1990 12 14	10079, rue Royale, Sainte-Anne de Beaupré
2846-1572 CROISSANCE-TRAVAIL	1990 12 13	432, boulevard Saint-Cyrille ouest, Québec
2843-5378 FESTIVAL QUÉBÉCOIS DE THÉÂTRE UNIVERSITAIRE	1990 12 11	2332, boulevard Édouard-Montpetit, Montréal
2846-1234 FONDATION BEATI	1990 12 11	7950, rue Marquette, Montréal
2846-2158 GROUPE SILENCIEUX QUÉBEC INC.	1990 12 12	979, Place Leblanc, Joliette
2843-7994 L'INTERNATIONALE CYCLISTE DE QUÉBEC	1990 12 14	6112, avenue des Belles Amours, Charny

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2846-1226 LES KANGOUROUS DE ST-LAZARE	1990 12 10	2165, Sainte-Elizabeth, Saint-Lazare
2846-2026 LES MÉTROPOLITAINS DU QUÉBEC	1990 12 11	1652, rue Champlain, Montréal
2846-2315 LE MOUVEMENT AU COURANT	1990 12 14	1335, chemin des Mélèzes., Saint-Placide
2846-1671 PROMO-VÉLO	1990 12 14	1609, boulevard de l'Entente, Québec
2846-0574 QUÉBEC CITÉ MEDIEVALE	1990 12 10	225, Saint-Paul, Québec
2846-0905 SÉJOURS INTERCULTURELS AIFA (SICA)	1990 12 11	Montréal
2846-0665 SERVICE DE GARDE MÈRE FRAMBOISE INC.	1990 12 11	Kirkland
2843-9255 SERVICE DE GARDE UNIQUE	1990 12 12	12800, de l'Avenir, Saint-Janvier
2846-0186 SERVICES D'AIDE AUX CITOYENS ET CITOYENNES DE LA HAUTE-VILLE	1990 12 11	1000, chemin Ste-Foy, bureau 404, Québec
2846-2265 LE TRIANGLE DE VIE	1990 12 13	2825, boulevard Masson, Québec
2191		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
1625-5598 LES AMIS ET AMIES DE LA TERRE DE QUÉBEC	1978 04 17	1990 12 10	1) des objets 2) des dispositions
2535-8623 ASSOCIATION DES MAPOIS À MONTRÉAL (A.M.M.)	1987 05 20	1990 12 14	de la dénomination sociale: ASSOCIATION DES MAPOIS À L'ÉTRANGER (AME)
1242-5179 CAMP VIVE LA JOIE INC.	1964 09 28	1990 12 13	de la dénomination sociale: CAMP RICHELIEU VIVE LA JOIE INC.
1154-1190 CENTRE RÉCRÉATIF SAINT-JEAN- BAPTISTE DE QUÉBEC	1966 06 27	1990 12 12	des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
1261-1752 LA FRATERNITÉ MULTICULTURELLE DE QUÉBEC INC.	1967 12 13	1990 12 12	de la dénomination sociale: CENTRE MULTIETHNIQUE DE QUÉBEC INC.
242-3877 GARDEN OF HANNAH CAMP (PARDAS CHANAH)	1971 04 19	1990 12 12	1) de la valeur des biens immobiliers 2) des dispositions
2326-4443 GARDERIE LES PETITS TRÉSORS DE BOISBRIAND	1985 10 25	1990 12 12	de la dénomination sociale: LES SERVICES DE GARDE DE BOISBRIAND
2634-5116 MAISONS L'ÉCUREUIL STE-THÈCLE INC.	1989 02 08	1990 12 12	1) de la dénomination sociale: CARREFOUR NORMANDIE ST-TITE INC. 2) du siège social: 331, Notre-Dame, Saint-Tite
2535-9761 LES OEUVRES DU LAC-EN-COEUR	1987 06 03	1990 12 10	1) des objets 2) des dispositions
2192			<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Compagnie (Divers) — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
1646-4760 ORDRE ROSICRUCIEN A.M.O.R.C. CHAPITRE MAAT DE LAVAL	ORDRE DE LA ROSE + CROIX A.M.O.R.C. ORDRE DE LA ROSE + CHAPITRE MAAT	1980 08 26
2193		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Dissolution — Demandes de

2317-3248 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2317-3248 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 30 novembre 1990

70610

*Les procureurs de la compagnie,
LAFOND & CUSSON, notaires*

2425-0466 QUÉBEC INC

Prenez avis que la compagnie «2425-0466 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 novembre 1990

70647

*La présidente,
CLAUDETTE RIOUX*

2435-5729 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2435-5729 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la

permission de se dissoudre.

Brossard, le 14 décembre 1990

70595

Le procureur de la compagnie,
DANIEL D. CÔTÉ

2437-4951 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2437-4951 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 17 décembre 1990

70611

L'administrateur,
DENIS AUGER

2437-4969 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2437-4969 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 17 décembre 1990

70612

L'administrateur,
DENIS AUGER

2533-2305 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2533-2305 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Mascouche, le 30 novembre 1990

70646

Le président,
LOUIS GALARDO

2619-6626 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2619-6626 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 décembre 1990

70613

Les procureurs de la compagnie,
SPIEGEL SOHMER

2747-8908 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2747-8908 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 1^{er} novembre 1990

70614

La secrétaire de la compagnie,
SYLVIE GELÉ

2847-3296 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2847-3296 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 17 décembre 1990

70575

Les procureurs de la compagnie,
OGILVY RENAULT

A. MEUNIER TRANSPORT INC.

Prenez avis que la compagnie «A. MEUNIER TRANSPORT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 décembre 1990

70615

Pour la compagnie,
CLAUDE ROY, C.A.

ARMAND BEAUSÉJOUR INC.

Prenez avis que la compagnie «ARMAND BEAUSÉJOUR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Acton Vale, le 12 décembre 1990

70599

Le président,
ARMAND BEAUSÉJOUR

ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION NO 4

Prenez avis que la compagnie «ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION NO 4» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Cap-de-la-Madeleine, le 17 décembre 1990

70648

Le secrétaire de la corporation,
ANDRÉ ST-PIERRE

ASSOCIATION DES JARDINIERS HANDICAPÉS DE LA MAURICIE

Prenez avis que la compagnie «ASSOCIATION DES JARDINIERS HANDICAPÉS DE LA MAURICIE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Tite, le 12 décembre 1990

70587

Pour la compagnie,
FRANÇOISE PRONOVOST

AUTOMOBILES FRÉCHETTE & FOUCAULT INC.

Prenez avis que la compagnie «AUTOMOBILES FRÉCHETTE & FOUCAULT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Colombey-Lorraine, le 12 décembre 1990

70649

Le président,
RÉJEAN FRÉCHETTE

BOUTIQUE MATERNITAS INC.

Prenez avis que la compagnie «BOUTIQUE MATERNITAS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beloil, le 17 décembre 1990

70616

Le secrétaire de la compagnie,
MARCEL MARTINEAU

BUREAU D'EXPERTISE EN SINISTRES O.L.M. ET ASSOCIÉS INC.

Prenez avis que la compagnie «BUREAU D'EXPERTISE EN SINISTRES O.L.M. ET ASSOCIÉS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 13 décembre 1990

70650

Le président,
ROBERT LABELLE

CARPENTIER AUTOMOBILES INC.

Prenez avis que la compagnie «CARPENTIER AUTOMOBILES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lavaltrie, le 12 décembre 1990

70617

Le président,
G. CARPENTIER

C. GOLFMAN INVESTMENTS INC.

Prenez avis que la compagnie «C. GOLFMAN INVESTMENTS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 décembre 1990

70664

Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS FRIEDMAN & KOTLER

CHARLEROI SPORTS INC.

Prenez avis que la compagnie «CHARLEROI SPORTS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 décembre 1990

70618

Le président,
WILFRID PRUD'HOMME

CHAUSSURE LE PAS CHAT INC.

Prenez avis que la compagnie «CHAUSSURE LE PAS CHAT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Causapscal, le 31 décembre 1990

70636

Le président,
NORMAND LANDRY

CLUB SOCIAL ET CULTUREL DES EMPLOYÉS DES TRAVAUX PUBLICS DE LA CITÉ DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.

Prenez avis que la compagnie «CLUB SOCIAL ET CULTUREL DES EMPLOYÉS DES TRAVAUX PUBLICS DE LA CITÉ DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 13 novembre 1990

70619

Le vice-président,
CLAUDE DAVID

COLLÈGE D'INFORMATIQUE DU CANADA LTÉE

Prenez avis que la compagnie «COLLÈGE D'INFORMATIQUE DU CANADA LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1^{er} juillet 1990

70620

Les procureurs de la compagnie,
MONDOR, FOURNIER, avocats

DÉCOR SUPÉRIEUR INC.

Prenez avis que la compagnie «DÉCOR SUPÉRIEUR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hubert, le 20 décembre 1990

70600

Le président,
GÉRARD F. GAUTHIER

DÉMOLITION POINTE-AUX-TREMBLES INC.

Prenez avis que la compagnie «DÉMOLITION POINTE-AUX-TREMBLES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 novembre 1990

70590

Le président,
JOSEPH VERVILLE

DÉPANNEUR DES VÉTÉRANS INC.

Prenez avis que la compagnie «DÉPANNEUR DES VÉTÉRANS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Baie, le 3 décembre 1990

70651

Le président,
PATRICK VENNE

DÉPANNEUR ROGER GRÉGOIRE INC.

Prenez avis que la compagnie «DÉPANNEUR ROGER GRÉGOIRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 17 décembre 1990

70665

Le procureur de la compagnie,
FRANÇOIS ST-ARNAUD, avocat

ENFANTS RETOUR (QUÉBEC) INC.

Prenez avis que la compagnie «ENFANTS RETOUR (QUÉBEC) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 10 décembre 1990

70621

Le secrétaire de la compagnie,
DOMINIQUE GAGNÉ

ESTRIE-LAIT INC.

Prenez avis que la compagnie «ESTRIE-LAIT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 10 décembre 1990

70576

Les procureurs de la compagnie,
DESJARDINS DUCHARME

GENERAL OPTICAL COMPANY LTD.

Prenez avis que la compagnie «GENERAL OPTICAL COMPANY LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Toronto, le 12 décembre 1990

70591

Le secrétaire de la compagnie,
GERALD I. LECKIE

GESTION ANDRÉ ACHARD LTÉE

Prenez avis que la compagnie «GESTION ANDRÉ ACHARD LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 12 décembre 1990

70577

Le procureur de la compagnie,
GERTRUDE LACROIX, notaire

GESTION LOUIS BLOUIN INC

Prenez avis que la compagnie «GESTION LOUIS BLOUIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Loretteville, le 27 novembre 1990

70578

Le président,
LOUIS BLOUIN

GESTION M.C.R.G. (1978) LTÉE

Prenez avis que la compagnie «GESTION M.C.R.G. (1978) LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jérôme, le 19 décembre 1990

70622

Le président,
MICHEL GODOIN

GESTION SEBEQ INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION SEBEQ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 19 décembre 1990

70623

Le procureur de la compagnie,
PIERRE MONDOR

HABITATION ST-MORITZ INC.

Prenez avis que la compagnie «HABITATION ST-MORITZ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Adèle, le 27 juin 1990

70652

Le président,
WERNER A. MOSER

HARDY, SOUCY & VERVILLE INC.

Prenez avis que la compagnie «HARDY, SOUCY & VERVILLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 13 décembre 1990

70624

Les procureurs de la compagnie,
FLYNN, RIVARD

HUBERT KÉROUAC & FILS (1986) INC.

Prenez avis que la compagnie «HUBERT KÉROUAC & FILS (1986) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Jonquière, le 19 décembre 1990

70625

Le procureur de la compagnie,
JEAN-PIERRE CÔTÉ, notaire

INDUSTRIES MORNAN INC.

Prenez avis que la compagnie «INDUSTRIES MORNAN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Toronto, le 12 décembre 1990

70593

Le secrétaire de la compagnie,
GERALD I. LECKIE

INTERNATIONAL FACTORS CORPORATION

Prenez avis que la compagnie «INTERNATIONAL FACTORS CORPORATION» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 13 décembre 1990

70579

Les procureurs de la compagnie,
MENDELSON ROSENTHAL SHACTER

INTRO SPEQ 2000 INC.

Prenez avis que la compagnie «INTRO SPEQ 2000 INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Brossard, le 14 décembre 1990

70598

Le procureur de la compagnie,
DANIEL D. CÔTÉ

LACOLLE TRANSPORT LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LACOLLE TRANSPORT LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 17 décembre 1990

70653

Les procureurs de la compagnie,
MONET DELAGE

LBDJ LOCATION CONTINENTALE INC.

Prenez avis que la compagnie «LBDJ LOCATION CONTINENTALE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 décembre 1990

70580

Le président,
LÉO BLAIS

LE CLUB VIDÉO ST-BASILE INC.

Prenez avis que la compagnie «LE CLUB VIDÉO ST-BASILE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 novembre 1990

70589

Le président,
DENIS BEAUSÉJOUR

LE GROUPE FINANCIER TRANS-LAURENTIEN INC.

Prenez avis que la compagnie «LE GROUPE FINANCIER TRANS-LAURENTIEN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jérôme, le 2 mai 1989

70581

Le secrétaire-trésorier,
GHISLAIN CLOUTIER

LES BOIS TRAITÉS WEST ISLAND INC.

Prenez avis que la compagnie «LES BOIS TRAITÉS WEST ISLAND INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Terrebonne, le 17 décembre 1990

70601

Le président,
ROBERT ARSENAULT

LES CASCADES DE BEAUPORT INC.

Prenez avis que la corporation «LES CASCADES DE BEAUPORT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 14 décembre 1990

70654

Les procureurs de la corporation,
JOLI-COEUR, LACASSE, SIMARD,
NORMAND ET ASSOCIÉS

LES CRÉATIONS OWEN ET BOOKALAM INC.

Prenez avis que la compagnie «LES CRÉATIONS OWEN ET BOOKALAM INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 septembre 1990

70626

Les procureurs de la compagnie,
SPIEGEL SOHMER

LES ÉDITIONS ACCÈS DIRECT INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ÉDITIONS ACCÈS DIRECT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 décembre 1990

70602

Le président,
PIERRE CADIEUX

LES GALERIES LEBEL SUR QUÉVILLON INC.

Prenez avis que la compagnie «LES GALERIES LEBEL SUR QUÉVILLON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 30 décembre 1990

70627

Les procureurs de la compagnie,
LEDUC LAMBERT

LES PAVAGES MASCOUCHE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PAVAGES MASCOUCHE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Mascouche, le 1^{er} décembre 1990

70634

Le président,
MAGELLA NADEAU

LES PLACEMENTS RYCOUR LIMITÉE RYCOUR INVESTMENTS LIMITED

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS RYCOUR LIMITÉE — RYCOUR INVESTMENTS LIMITED» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 14 mai 1990

70628

Les procureurs de la compagnie,
SPIEGEL SOHMER

LES PLACEMENTS X.X.M. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS X.X.M. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Brossard, le 14 décembre 1990

70597

Le procureur de la compagnie,
DANIEL D. CÔTÉ

LES TERRASSEMENTS J.P.M. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES TERRASSEMENTS J.P.M. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Mascouche, le 1^{er} décembre 1990

70635

Le président,
MAGELLA NADEAU

LUNETTERIE OPTIMOD INC.

Prenez avis que la compagnie «LUNETTERIE OPTIMOD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Toronto, le 12 décembre 1990

70594

Le président,
PETER M. HERMANT

MARVIN C. CHASE HOLDINGS INC.

Prenez avis que la compagnie «MARVIN C. CHASE HOLDINGS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions finan-

cières la permission de se dissoudre.
Greenfield Park, le 21 novembre 1990

70603

La présidente et secrétaire,
MURIEL V. CHASE

MICRO-LOCATION A.L. INC.

Prenez avis que la compagnie «MICRO-LOCATION A.L. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Québec, le 17 décembre 1990

70582

Le secrétaire-trésorier,
ANDRÉ GIROUX

MOREST, RHEAULT & ASSOCIÉS INC.

Prenez avis que la compagnie «MOREST, RHEAULT & ASSOCIÉS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Brossard, le 14 décembre 1990

70596

Le procureur de la compagnie,
DANIEL D. CÔTÉ

MURAM INC.

Prenez avis que la compagnie «MURAM INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Breakeyville, le 14 décembre 1990

70655

Le président,
JACQUES QUIRION

NETTOYEUR L.G.L. LTÉE

Prenez avis que la compagnie «NETTOYEUR L.G.L. LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Jonquière, le 10 décembre 1990

70656

La présidente,
GISELE CYR ST-GELAIS

NEWCASTLE INVESTMENTS LTD.

Prenez avis que la compagnie «NEWCASTLE INVESTMENTS LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, le 13 décembre 1990

70583

Les procureurs de la compagnie,
MENDELSON ROSENZVEIG SHACTER

OUVROIR ST-TITE

Prenez avis que la compagnie «OUVROIR ST-TITE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Saint-Tite, le 12 décembre 1990

70588

Pour la compagnie,
FRANÇOISE PRONOVOST

PAT GRÉGOIRE INC

Prenez avis que la compagnie «PAT GRÉGOIRE INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Pincourt, le 15 décembre 1990

70584

La présidente,
MYRL GRÉGOIRE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LOISIRS DE BROMPTON-GORE ET RACINE

Prenez avis que la corporation «RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LOISIRS DE BROMPTON-GORE ET RACINE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Racine, le 20 décembre 1990

70644

Le secrétaire-trésorier,
ANDRÉ COURTEMANCHE

SERVICES ADMINISTRATIFS TOREAL INC.

Prenez avis que la compagnie «SERVICES ADMINISTRATIFS TOREAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Toronto, le 12 décembre 1990

70592

Le secrétaire de la compagnie,
GERALD I. LECKIE

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE J.-P. VINETTE ET ASSOCIÉS INC.

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE J.-P. VINETTE ET ASSOCIÉS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Laval, le 17 décembre 1990

70604

Le président,
JEAN-PIERRE VINETTE

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE MAIBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE MAIBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Sainte-Foy, le 12 décembre 1990

70585

Les procureurs de la compagnie,
JOLI-COEUR, LACASSE, SIMARD,
NORMAND ET ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE PAUL LAROCQUE INC.

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE PAUL LAROCQUE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Tracy, le 19 décembre 1990

70629

Le procureur de la compagnie,
PIERRE QUESSY, notaire

SPORTS TERREBONNE (1986) INC.

Prenez avis que la compagnie «SPORTS TERREBONNE (1986) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 décembre 1990

70657

Le président,
WILFRID PRUD'HOMME

TRANSPORT EDMOUR TREMBLAY INC

Prenez avis que la compagnie «TRANSPORT EDMOUR TREMBLAY INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 16 décembre 1990

70586

Le président,
EDMOUR TREMBLAY

Compagnies étrangères — Loi sur les**Permis de faire affaires**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a émis un nouveau permis autorisant la corporation suivante à faire affaires au Québec:

*Nom de la compagnie ou sa version
**Nom d'emprunt

Date du
permis

1296-7790 **
PROPRIÉTÉS TRIZEC LTÉE

1990 12 14

2194

*L'Inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires à la corporation suivante:

*Nom de la compagnie
**Nom d'emprunt

Date du
permis

Nom et adresse
de l'agent principal

Adresse du
bureau principal

2582-6280 **
PIZZERIA DOMINO LTÉE

1990 12 11

Système Corporatif C T
(Canada) Ltée,
2535, boulevard Laurier,
bureau 500,
Sainte-Foy

2535, boulevard Laurier, bureau
500,
Sainte-Foy

2195

*L'Inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Changement de la raison sociale (Article 1879 du Code civil)

Le notaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont changé leur raison sociale de la façon indiquée ci-dessous:

Nouvelle raison sociale	Ancienne raison sociale	Date d'enregistrement
FILMS INTERNATIONAL ET COMPAGNIE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NO. 1 (1990) FILMS INTERNATIONAL (1990) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 1	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1988) INVESTISSEURES DE FILMS SKYLER NO. 22 SKYLER FILM INVESTORS (1988) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 20	1990 12 12
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NO. 1 ALLIANCE- BORDERTOWN (1990) ALLIANCE - BORDERTOWN (1990) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 1	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1988) INVESTISSEURS DE FILMS SKYLER NO. 15 SKYLER FILM INVESTORS (1988) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 15	1990 12 11
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES INVESTISSEMENTS CLS (NO. 1) CLS INVESTMENTS (NO. 1) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	CLS RESTAURANTS AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES RESTAURANTS CLS (the Limited Partnership)	1990 12 12

*Le notaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

2200

Changement de leur établissement principal

Le notaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont changé l'endroit de leur établissement principal:

Raison sociale de la société	Nouvelle adresse	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ARCHÉOLOGIE	507, place d'Armes, bureau 1800, Montréal, QC, H2Y 2W8	1990 12 12

*Le notaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

2203

Dissolution

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de chacune des sociétés en commandite suivantes ont consenti à sa dissolution:

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NORMANDIE	1987 02 05	1000, Saint-Antoine Ouest, local 611, Montréal, QC, H3C 3R7	1990 12 11
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES INVESTISSEMENTS CLS CLS INVESTMENTS AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	1990 08 01	2, place Alexis-Nihon, local 900, Westmount, QC	1990 12 12

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

2201

Formation

Le protonotaire adjoint donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale	Date d'enregistrement	Lieu de l'établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HERELLE	1990 12 18	550, chemin Chambly, bureau 360, Longueuil, QC, J4H 3L8

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Longueuil,
LORRAINE SAUVÉ*

2197

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale	Numéro	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MEMPHRÉ	450-15-003602-906	1990 09 06	1425, boulevard René-Lévesque Ouest, local 1100, Montréal, QC

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Saint-François,
SHARON ST-AMANT*

2198

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE COMMENT CA VA III	1990 12 12	1000, rue Amherst, bureau 300, Montréal, QC, H2L 3K5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PUZZLE	1990 12 12	1000, rue Amherst, bureau 300, Montréal, QC, H2L 3K5

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

2202

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 210 RENAUD	1990 12 20	42, route 161, Victoriaville, QC, G6P 6S9

2204

Remplacement d'un commandité

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont remplacé ou ajouté un ou des commandités:

Raison sociale de la société	Nouveau commandité	Commandité remplacé	Date d'enregistrement
FILMS INTERNATIONAL ET COMPAGNIE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NO. 1 (1990) FILMS INTERNATIONAL (1990) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 1	ABRAMS CONSULTANTS INC.	147982 CANADA INC.	1990 12 12
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NO. 1 ALLIANCE - BORDERTOWN (1990) ALLIANCE - BORDERTOWN (1990) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 1	174767 CANADA INC.	SKYLER FILM INVESTORS INC.	1990 12 11

Raison sociale de la société	Nouveau commandité	Commandité remplacé	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1988) INVESTISSEURS DE FILMS SKYLER NO. 22 SKYLER FILM INVESTORS (1988) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 22	ABRAMS CONSULTANTS INC.	SKYLER FILM INVESTORS INC.	1990 12 11
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ARCHÉOLOGIE	PRODUCTIONS A.S.A. INC.	3-2-1 PRODUCTIONS INC.	1990 12 12
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DESTINATION ALBERTVILLE	2751-0221 QUÉBEC INC.	SOCIÉTÉ DE GESTION CINÉ-MATOGRAPHIQUE (R.G.) INC.	1990 12 12
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DESTINATION BARCELONE II	2751-0221 QUÉBEC INC.	SOCIÉTÉ DE GESTION CINÉ-MATOGRAPHIQUE (R.G.) INC.	1990 12 12

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

2199

Inspecteur général des institutions financières

Assurances — Loi sur les

Chambre des notaires du Québec

Avis de délivrance de permis

Avis est donné, par les présentes, que la CORPORATION PROFESSIONNELLE DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC a obtenu un permis de corporation professionnelle l'autorisant à assurer au Québec la responsabilité professionnelle de ses membres.

L'adresse du principal établissement d'affaires est situé au 630, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 1950, Montréal, QC, H3B 1T6.

Québec, le 21 décembre 1990

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

2209

LE GROUPE DESJARDINS, ASSURANCES GÉNÉRALES

Avis d'annulation de permis

Avis est donné, par les présentes, que le permis d'assureur de LE GROUPE DESJARDINS, ASSURANCES GÉNÉRALES est annulé suite à sa demande et que par conséquent il n'est plus autorisé à pratiquer l'assurance de dommages au Québec.

L'annulation du permis de LE GROUPE DESJARDINS, ASSURANCES GÉNÉRALES fait suite au transfert depuis le 1^{er} septembre 1990 de son portefeuille d'assurances à NORGROUPE

ASSURANCES GÉNÉRALES INC. dont l'adresse du siège social est la suivante: 6300, boulevard de la Rive-Sud, Lévis-Lauzon, QC, G6V 6P9.

Québec, le 21 décembre 1990

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

2209

Pouvoirs spéciaux des corporations — Loi sur les

Divers

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

L'inspecteur général des institutions financières donne avis que la ministre déléguée aux Finances a, en date du 20 décembre 1990, confirmé le Règlement no 1990-1 de L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES, modifiant son capital-actions, conformément à la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations (L.R.Q., c. P-16, a. 20).

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1312-3054*

2207

**Régie de l'assurance-maladie
du Québec — Loi sur la**

**Médicaments dont le coût est assumé par la Régie de
l'assurance-maladie du Québec***Avis de mise à jour et de publication*

Loi sur l'assurance-maladie

(L.R.Q., c. A-29)

Le ministre de la Santé et des Services sociaux donne avis, par les présentes, conformément à l'article 4 de la Loi sur l'assurance-maladie, que la liste des médicaments dont le coût est assumé par la Régie de l'assurance-maladie du Québec en vertu de l'article 3 de la loi précitée a été mise à jour (38^e édition), que cette mise à jour a été publiée par la Régie de l'assurance-maladie du Québec, qu'elle entre en vigueur le jour de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec* et prend effet le 1^{er} janvier 1991.

*Le ministre de la Santé
et des Services sociaux,
MARC-YVAN CÔTÉ*

2208

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Reprise d'existence — Avis de

La ministre déléguée aux Finances donne avis qu'elle a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
2437-7343 2437-7343 QUÉBEC INC. 2325-0400 ALLIANCE AUTOCHTONE LOCAL 68 - SHAWINIGAN 1637-1684 ASSOCIATION CULTURELLE DE MUSIQUE LATINO-AMÉRICAINNE 2158-5583 «LE CLUB DE LUGE» LES CONQUÉRANTS DE SHERBROOKE, INC. 1640-6118 CLUB OPTIMISTE DE LABELLE (QUÉBEC) INC. 1480-7184 CLUB OPTIMISTE ST-LÉONARD-MONTRÉAL INC. 2173-6681 LE GROUPE DE DISCUSSION DU MERCREDI INC. 1851-5924 LES IMMEUBLES LE JORDACHE INC. 1361-7824 LES JARDINS HERTEL INC. 1638-5866 SERVICE UNITÉ D'URGENCE INTERNATIONALE 1841-1868 LES TRANSPORTEURS EN VRAC D'ORFORD INC.	1990 12 07 1990 11 27 1990 11 27 1990 11 27 1990 11 27 1990 11 27 1990 12 07 1990 11 27 1990 12 07 1990 12 11 1990 12 07	Aucune Aucune Aucune Aucune Aucune Aucune Aucune Aucune Aucune Aucune Aucune

La ministre déléguée aux Finances,
LOUISE ROBIC

2196

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Abitibi

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
Nos 600-05-000062-857
615-18-000005-907

A.N. FERRIS, résidant au 18, 1^{re} Rue Est, Cadillac, district d'Abitibi, partie demanderesse, contre JACQUES ALBERT, résidant au 145, 11^{re} Rue Ouest, appartement 205, Sainte-Anne-des-Monts, district de Gaspé, partie défenderesse, et ROLAND HAMEL, résidant au 923, Jacques-Cartier, Malartic, district d'Abitibi, et CADILLAC MINING RESOURCES INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau au 630, René-Lévesque Ouest, bureau 3200, Montréal, district de Montréal,

et MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES, Service des titres miniers, 5700, 4^e Avenue Ouest, local A115, Charlesbourg, district de Québec, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement d'Abitibi, mis en cause.

« Tous les droits miniers détenus sur les blocs 61 et 62, claims 1 et 2, situés dans le rang VII du canton de Cadillac, district d'Abitibi, ces blocs faisant l'objet du permis de mise en valeur numéro 326991 émis par le ministère de l'Énergie et des Ressources.

Les droits miniers détenus par le défendeur découlent d'une entente intervenue le 11 septembre 1980, laquelle a été enregistrée le 22 septembre 1980 avec le transfert de droits de mine enregistré sous le numéro 38887 au Service des titres miniers du ministère de l'Énergie et des Ressources. »

La mise à prix est fixée à 1 653,01 \$, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi, au moment de l'adjudication.

Cette somme représente 25 % de la valeur totale des travaux de maintien portés au crédit desdites concessions en date du 20 novembre 1990, tel qu'il appert du registre des titres miniers maintenu par le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

(Crédit de 6 513,27 \$ pour le bloc 61 et de 98,78 \$ pour le bloc 62).

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Val-d'Or, salle numéro trois, 900, 7^e Rue, le VENDREDI QUINZIÈME jour de FÉVRIER 1991 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
CLAIRE VILLENEUVE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Val-d'Or, le 19 décembre 1990

70607

Iberville

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Iberville
Nos 755-05-000189-900
755-18-000018-904

BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse, contre MARCHÉ ST-GRÉGOIRE INC., et VINCENT SICILIANO, et DAME GISELE DUGUAY-SICILIANO, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement d'Iberville, mis en cause.

Désignation

Immeuble numéro 1 appartenant à Marché St-Grégoire Inc.

Un immeuble connu et désigné comme étant composé des parties de lots suivants, à savoir:

1. Une partie du lot numéro trois cent un (ptie 301) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Grégoire, division d'enregistrement d'Iberville, bornée vers le nord-ouest par l'avenue La Montagne Est et mesurant, dans cette ligne (droite), une distance de vingt-sept mètres et quarante-trois centimètres (27,43 m), vers le nord-est par une partie du lot 301 dudit cadastre et mesurant, dans cette ligne (droite), une distance de trente-cinq mètres et cinq centimètres (35,05 m), vers le sud-est par une partie du lot 301-2 dudit cadastre et mesurant, dans cette ligne (droite), une distance de vingt-sept mètres et quarante-trois centimètres (27,43 m) et vers le sud-ouest par le lot numéro 300 dudit cadastre et mesurant, dans cette ligne (droite), une distance de trente-cinq mètres et cinq centimètres (35,05 m), ayant une superficie totale de neuf cent soixante et un mètres carrés et cinq décimètres (961,5 m²).

2. Une partie du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent un (ptie 301-2) dudit cadastre et bornée vers le sud-est par la rue Gladu (lot 301-1 dudit cadastre) et mesurant, dans cette ligne (droite), une distance de vingt-sept mètres et quarante-trois centimètres (27,43 m), vers le sud-ouest par le lot numéro 300 dudit cadastre et mesurant, dans cette ligne (droite), une distance de dix-huit mètres et vingt-neuf centimètres (18,29 m), vers le nord-ouest par une partie du lot numéro 301 dudit cadastre et mesurant, dans cette ligne (droite), une distance de vingt-sept mètres et quarante-trois centimètres (27,43 m) et vers le nord-est par une partie du lot numéro 301-2 dudit cadastre et mesurant, dans cette ligne (droite), une distance de dix-huit mètres et vingt-neuf centimètres (18,29 m), ayant une superficie de cinq cent un mètres carrés et sept décimètres (501,7 m²).

Avec bâtisses y dessus construites portant le numéro d'immeuble 85, avenue de la Montagne, Saint-Grégoire.

Tel que le tout se trouve actuellement sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur.

Évaluation uniformisée au 01 01 91: 73 025,00 \$.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser audit shérif en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication, est fixé à 25 % de l'évaluation municipale, soit 18 256,25 \$, compte tenu du facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Saint-Jean-sur-Richelieu, 320, boulevard Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu, le DIX-NEUVIÈME jour de FÉVRIER 1991 à ONZE heures.

Désignation

Immeuble no 2 appartenant à M. Vincent Siciliano et dame Gisèle Duguay-Siciliano.

1. Une terre située en la paroisse de Saint-Grégoire, comté d'Iberville, connu et désignée sous les numéros trois cent quarante-quatre, trois cent quarante-cinq, trois cent quarante-six et trois cent quarante-neuf (344-345, 346 et 349) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Grégoire.

Évaluation uniformisée au 01 01 91: 261 162,00 \$.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser audit shérif en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication, est fixé à 25 % de l'évaluation municipale, soit 65 290,50 \$, compte tenu du facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipales et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Saint-Jean-sur-Richelieu, 320, boulevard Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu, le DIX-NEUVIÈME jour de FÉVRIER 1991 à ONZE heures.

Le shérif,
SUZANNE BUSSIÈRES

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jean-sur-Richelieu, le 19 décembre 1990

70666

Joliette

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
Nos 705-05-000492-903
705-18-000100-905

FERME NORMAND THERRIEN INC., partie demanderesse, contre PIERRE RENAUD, faisant affaires sous la raison sociale de FERME CYNÉGITIQUE RENAUD ENRG., partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

Désignation: une terre située en la municipalité de Laplaine, connue et désignée comme étant les lots originaires numéros cent cinquante et cent cinquante et un (150 et 151), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Lin, division d'enregistrement de L'Assomption. À distraire desdits lots les emplacements suivants, savoir:

1. Les lots un, deux et trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent cinquante et un (151-1, 2 et 3), aux plan et livre de renvoi officiels susdits.

2. Une partie des lots 150 et 151 vendue à Noël Renaud aux termes d'un acte enregistré à L'Assomption sous le numéro 225 690 et plus amplement décrite comme suit: un lopin de terre vacant situé en la municipalité de Laplaine, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Lin, comme faisant partie des lots numéros quatre-vingt-cinq, cent cinquante et cent cinquante et un (ptie nos 85, 150 et 151); tel terrain, de forme triangulaire, mesurant environ huit arpents en superficie, plus ou moins et étant tout le terrain compris dans les bornes suivantes: au nord-ouest par la route 335, au sud-ouest par le chemin public Curé-Barrette et à l'est par le lot numéro 149 dudit cadastre, appartenant à Jules Renaud ou représentants.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

3. Une partie des lots 150 et 151 et une partie du lot 151 vendues à Jean Moreau aux termes d'un acte enregistré à L'Assomption sous le numéro 224027 et plus amplement décrite comme suit:

a) un terrain vacant situé en la municipalité de Laplaine, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Lin, comme faisant partie des lots numéros cent cinquante et cent cinquante et un (ptie nos 150 et 151); mesurant soixante-quinze pieds (75 pi) de largeur, du nord au sud, par une profondeur de quatre-vingt-dix pieds (90 pi), le tout mesures anglaises et plus ou moins, borné en front, à l'est, par le chemin public, route 335; en arrière, à l'ouest, par le terrain ci-après et en deuxième lieu désigné; d'un côté, au nord, par parties desdits lots numéros 150 et 151, appartenant à Antonio Renaud ou représentants; et de l'autre côté, au sud, par partie dudit lot numéro 150, appartenant à Loïselle Couture ou représentants;

b) un autre terrain vacant situé au même endroit connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Lin, comme faisant partie du lot numéro cent cinquante et un (ptie no 151); mesurant deux cent vingt-cinq pieds (225 pi) de largeur, en front, à l'est et deux cents pieds (200 pi) de largeur, en arrière, à l'ouest par une profondeur de cent vingt-deux pieds (122 pi) du côté sud, et par une profondeur de deux cent dix pieds (210 pi) du côté nord, le tout mesures anglaises et plus ou moins, borné en front, à l'est, par partie du lot dont détaché, appartenant à Loïselle Couture ou représentants, et partie par le terrain ci-haut et en premier lieu désigné; en arrière, à l'ouest, par partie du lot dont détaché, appartenant à Antonio Renaud ou représentants; d'un côté, au sud par partie dudit lot numéro 151, appartenant à Antonio Renaud ou représentants.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

4. Une partie du lot 151 qui a été vendue à Antonio Renaud par l'emprunteur et qui est plus amplement décrite comme suit, savoir: un emplacement situé en la municipalité de Laplaine, ayant front sur le chemin Curé-Barrette, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cent cinquante et un (ptie no 151), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Lin, division d'enregistrement de L'Assomption, mesurant cent pieds de largeur de l'est à l'ouest par une profondeur de cent cinq pieds (105 pi) dans sa ligne est et de quatre-vingt-sept pieds (87 pi) dans sa ligne ouest, le tout mesures anglaises et plus ou moins et bornée en front, au nord, par le chemin Curé-Barrette; en arrière, au sud, par le ruisseau Saint-Pierre; d'un côté, à l'ouest, par partie du lot 151, appartenant à Antonio Renaud ou représentants; et de l'autre côté, à l'est, par un fossé le séparant de l'emplacement de Henri Boisvert étant le lot 151-3 audit cadastre; avec une bâtisse dessus érigée

portant le numéro 4320, chemin Curé-Barrette en la municipalité de Laplaine. Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

5. Une partie du lot originaire numéro cent cinquante et un (ptie no 151) audit cadastre officiel, appartenant à Robert Giroux ou représentants, mesurant cent dix pieds (110 pi) de façade au nord par quatre-vingt-quinze pieds (95 pi) de largeur au sud et ayant une profondeur de soixante-dix pieds (70 pi), ladite partie étant bornée au nord par le chemin Curé-Barrette, au sud, par le ruisseau Saint-Pierre, à l'est par le résidu du lot 151 à Antonio Renaud ou représentants, à l'ouest par le lot 152 à Charlemagne Villeneuve ou représentants.

6. Deux parties du lot cent cinquante et un (ptie no 151) vendues à Paul St-Onge par contrats enregistrés à L'Assomption sous les numéros 119866 et 128532 et plus amplement décrites comme suit savoir:

a) une partie du lot cent cinquante et un (ptie no 151), mesurant cent pieds (100 pi) de largeur du nord au sud par quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins; bornée en front, à l'est, par la route 65 (maintenant 335); en arrière, à l'ouest, et des côtés nord et sud, par parties du lot dont détachées. La ligne sud du terrain vendu est située à deux cents pieds (200 pi) au nord du chemin Curé-Barrette (Tour-de-la-Pointe) à l'intersection de la route 65;

b) une partie du lot originaire numéro cent cinquante et un (ptie no 151) mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur du nord au sud, par quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée en front par la route 65; en arrière, à l'ouest, et du côté nord, par le lot 151, appartenant à Antonio Renaud ou représentants et du côté sud par le lot 151, appartenant à Paul St-Onge ou représentants.

7. À distraire également les parties ci-après décrites expropriées par l'élargissement de la route 335:

a) une parcelle de terrain située en la municipalité de la paroisse de Laplaine, connue et désignée comme étant une partie du lot originaire numéro cent cinquante et un (ptie no 151), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Lin, division d'enregistrement de L'Assomption. Cette partie du lot cent cinquante et un (ptie no 151), de figure irrégulière, est bornée et décrite comme suit: au nord par une partie du lot 151, étant le chemin Curé-Barrette, mesurant le long de cette limite vingt-neuf mètres et soixante-dix-huit centièmes (29,78 m); à l'est par une partie du lot 151, mesurant le long de cette limite un mètre et dix-huit centièmes (1,18 m); au sud par une partie du lot 151, mesurant le long de cette limite trente mètres et six centièmes (30,06 m); à l'ouest par une partie du lot 151, mesurant le long de cette limite quinze centièmes de mètre (0,15 m). Le coin nord-est de ladite parcelle est situé à trente et un mètres et cinquante-trois centièmes (31,53 m) de l'intersection de la limite des lots 151-3 et 151 et de l'emprise actuelle du chemin Curé-Barrette, mesuré le long de ladite emprise, ayant une superficie de dix-neuf mètres carrés et un dixième de mètre carré (19,1 m²);

b) une parcelle de terrain située en la municipalité de la paroisse de Laplaine, connue et désignée comme étant une partie du lot originaire numéro cent cinquante et un (ptie no 151), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Lin, division d'enregistrement de L'Assomption. Cette partie du lot cent cinquante et un (ptie no 151), de figure irrégulière, est bornée et décrite comme suit: au nord par le chemin Curé-Barrette (sans

désignation cadastrale), mesurant le long de cette limite trente-sept mètres et quarante-deux centièmes (37,42 m); à l'est par une partie du lot 151, mesurant le long de cette limite trois mètres et dix-huit centièmes (3,18 m); au sud par une partie du lot 151, mesurant le long de cette limite vingt et un mètres et quatre-vingt-quatre centièmes (21,84 m); au sud-est par une partie du lot 151, mesurant le long de cette limite dix-neuf mètres et vingt-neuf centièmes (19,29 m); à l'ouest par une partie du lot 85, mesurant le long de cette limite dix-huit mètres et trente-cinq centièmes (18,35 m). Le coin nord-ouest de ladite parcelle est situé à l'intersection de la limite des lots 85 et 151 et de l'emprise actuelle du chemin Curé-Barrette, ayant une superficie de deux cent trente un mètres carrés et un dixième de mètre carré (231,1 m²). Ladite terre contient environ une superficie de trente-trois hectares et cinq dixièmes (33,5 ha)

Avec la maison dessus érigée portant le numéro 4325, chemin Curé-Barrette en la municipalité de Laplaine.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et bénéficiant notamment d'un droit de passage tel qu'établi dans un acte enregistré à L'Assomption sous le numéro 80624 et une servitude de non-accès enregistrée sous le numéro 360102. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 39 338,25 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, 300, rue Dorval, L'Assomption, le VINGT-SEPTIÈME jour de FÉVRIER 1991 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 19 décembre 1990

70606

Mingan

Bref d'exécution de Terris
Canada — Province de Québec
Cour municipale — District de Mingan
No 3 114
S. 650-18-000020-903

VILLE DE SEPT-ÎLES, corps politique légalement constitué, ayant un bureau au 546, avenue Dequen, Sept-Îles, district de Mingan, partie demanderesse, contre RAYMONDE BÉLANGER, domicilié et résident au 1168, de la Rive, Sept-Îles, district de Mingan, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Sept-Îles, 425, boulevard Laure, Sept-Îles, district de Mingan, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision onze du lot originaire numéro douze, et la subdivision vingt-trois du lot originaire numéro douze, toutes deux du rang Un (lots 12-11, 12-23, rg 1), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le canton de Letellier, division d'enregistrement de Sept-Îles; avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

L'immeuble étant la résidence familiale (art. 687.1) et conformément à l'article 688.1 du C.P.C., le montant minimal que

l'adjudicataire devra verser au shérif au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances est de 24 396,00 \$. Ce montant est fixé par le shérif et doit être égal à 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Îles, 425, boulevard Laure, Sept-Îles, le QUATORZIÈME jour de FÉVRIER 1991 à DIX heures.

Sept-Îles, le 12 décembre 1990

L'officier du shérif,
DENYS LOCAS

Denys Locas & Associés, huissiers
C.P. 231, Sept-Îles, QC
G4R 4K5
Tél.: (418) 962-5267

70667

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-002028-908

BERTRAND B. TREMBLAY, domicilié et résidant au 10545, boulevard Saint-Laurent, appartement 3, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre DANIEL REEVES et DIANE MARCHAND, domiciliés et résidant au 8322, rue Vincent-Piette, ville et district de Montréal, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un immeuble situé sur la rue Vincent-Piette à Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro neuf cent soixante-douze de la subdivision du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-seize (396-972), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Longue-Pointe, division d'enregistrement de Montréal; avec les bâtiments y érigés portant le numéro 8322 de la rue Vincent-Piette à Montréal. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet à une servitude en faveur de Réjean Cool enregistrée à Montréal sous le numéro 3673198 et une servitude en faveur d'Hydro-Québec enregistrée à Montréal sous le numéro 1206433. »

La mise à prix est fixée à 29 692,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le VENDREDI QUINZIÈME jour de FÉVRIER 1991 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 27 décembre 1990

70662

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006880-908

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, société de fiducie légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et une succursale au 2525, boulevard Daniel-Johnson à Laval, district de Montréal, partie demanderesse, contre **LAURIMAN INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1365, rue Logan à Montréal, district de Montréal, et **LAURIER GATIEN**, entrepreneur, domicilié et résidant au 1365, rue Logan à Montréal, district de Montréal, parties défenderesses, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

« Un appartement tenu en copropriété portant le numéro 1337, rue Ontario Est, Montréal, comprenant :

a) l'appartement, partie exclusive, connu et désigné comme étant le lot numéro cent un de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille sept cent neuf (1709-101) au cadastre officiel du quartier Sainte-Marie;

b) la quote-part afférente à cette partie exclusive ci-dessus décrite, soit les vingt-sept et treize centièmes pour cent (27,13 %) indivis des parties communes, lesquelles sont désignées comme étant les subdivisions un et deux (1709-1 et 1709-2) au cadastre officiel du quartier Sainte-Marie.

Les droits hypothéqués sont sujets aux dispositions de la déclaration de copropriété reçue par Jean Valiquette, notaire, le dix-sept novembre mil neuf cent quatre-vingt-huit (1988), et enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4094142.

Sujet à une servitude de passage créée aux termes d'un acte enregistré à Montréal, sous le numéro 4114201. »

En exécution du jugement rendu le 6 novembre 1990, pour la somme de 99 954,68 \$ plus intérêts au taux de 13 % l'an à compter du 1^{er} décembre 1989 et les dépens.

L'immeuble ci-haut décrit appartenant auxdits défendeurs Lauriman Inc. et Laurier Gatien. »

La mise à prix est fixée à 44 899,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le JEUDI QUATORZIÈME jour de FÉVRIER 1991 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 27 décembre 1990

70663

Rouyn-Noranda

Bref de saisie immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rouyn-Noranda
Nos 600-02-000037-906
600-18-000012-905

VILLE DE ROUYN-NORANDA, corps politique légalement constitué, ayant son bureau principal au 205, avenue du Portage, C.P. 220, Rouyn-Noranda, QC, district de Rouyn-Noranda, J9X 5C3, partie demanderesse, contre **RÉAL LEMIRE**, domicilié au 19, rue Pinder Est, Rouyn-Noranda, QC, district de Rouyn-Noranda, J9X 3L2, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Rouyn-Noranda, 2, avenue du Palais, Rouyn-Noranda J9X 2N9, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant les lots 228-1064 et 228-1065 du bloc quarante et un (41) du cadastre officiel de la ville de Rouyn; avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Évaluation municipale: 97 400,00 \$.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque au moment de l'adjudication est fixé à 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, soit la somme de 24 106,50 \$.

Pour être vendu au bureau du shérif de Rouyn-Noranda, palais de justice, 2, avenue du Palais, salle RC 04, Rouyn-Noranda, J9X 2N9, le DIX-HUITIÈME jour de FÉVRIER 1991 à QUATORZE heures.

Le shérif,
ME CLAUDE GARNEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rouyn-Noranda, le 21 décembre 1990

70632

Bref de saisie immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rouyn-Noranda
Nos 600-02-000040-900
600-18-000010-909

VILLE DE ROUYN-NORANDA, corps politique légalement constitué, ayant son bureau principal au 205, avenue du Portage, C.P. 220, Rouyn-Noranda, QC, district de Rouyn-Noranda, J9X 5C3, partie demanderesse, contre **RÉAL LEMIRE**, domicilié au 19, rue Pinder Est, Rouyn-Noranda, J9X 3L2, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Rouyn-Noranda, 2, avenue du Palais, Rouyn-Noranda J9X 2N9, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 201-46 du bloc deux cent un (201) du cadastre officiel de la ville de Rouyn; avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Évaluation municipale: 82 700,00 \$.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication, est fixé à 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle par le ministre des Affaires

municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, soit la somme de 20 468,25 \$.

Pour être vendu au bureau du shérif de Rouyn-Noranda, palais de justice, 2, avenue du Palais, salle RC 04, Rouyn-Noranda, J9X 2N9, le DIX-HUITIÈME jour de FÉVRIER 1991 à DIX heures TRENTE.

Le shérif,
ME CLAUDE GARNEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rouyn-Noranda, le 21 décembre 1990

70631

Saint-François

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-000408-902
S. adj.: 450-18-000047-901

LA COMPAGNIE SHERBROOKE TRUST, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 2727, rue King Ouest à Sherbrooke, QC, J1L 1C2, district de Saint-François, partie demanderesse, contre GESTION DEGIMI INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1850, rue Bercy, local 201B, Montréal, QC, H2K 2V2, district de Montréal, partie défenderesse, et 2635-9828 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1850, rue Bercy, local 1510, Montréal, QC, H2K 2V2, district de Montréal, partie défenderesse-saisie, et JEAN BOUCHER, ès qualités de RÉGISTRATEUR du Bureau d'enregistrement, division de Sherbrooke, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro mille six cent cinquante-deux (1652), aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier sud de la ville de Sherbrooke; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et portant le numéro d'immeuble 120, rue King Ouest à Sherbrooke. Sujet à une servitude de vue, d'empiètement et de passage en faveur de l'immeuble susdit, telles que créées aux termes d'un acte reçu devant le notaire soussigné, le neuf octobre mil neuf cent quatre-vingt-sept (9 octobre 1987) et enregistré à Sherbrooke, sous le numéro 352548.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payé au shérif ou à son mandataire au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 104 489,25 \$.

La présente vente aux enchères est faite, sujette à l'application de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sherbrooke, palais de justice, 375, rue King Ouest, Sherbrooke, QC, J1H 6B9, local RC-15, le JEUDI QUATORZIÈME jour de FÉVRIER 1991 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
JEAN-FRANÇOIS BILODEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 14 décembre 1990

70630

Terrebonne

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec (Chambre civile) — District de Terrebonne
No 700-02-001931-907

CAISSE POPULAIRE DE SAINTE-ADÈLE, situé au 1014, Valiquette, ville de Sainte-Adèle, QC, partie demanderesse, contre LES PLACEMENTS HUBERT EMOND INC., situé au 1440 boulevard Sainte-Adèle, ville de Sainte-Adèle, QC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, situé au 85, de Martigny Ouest, local 4.03, Saint-Jérôme, QC, partie mise en cause.

« Un immeuble situé dans la municipalité de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts, connu et désigné comme étant composé du lot numéro vingt-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro quinze (lot 15-26) dans le Quatrième Rang du canton de Beresford, au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, division d'enregistrement de Terrebonne, ayant une superficie d'environ mille huit cent soixante-quatre mètres carrés et seize centièmes (1 864,16 m²), mesures du système international et plus ou moins; avec la bâtisse en construction portant le numéro d'immeuble 101, Tour-du-Lac, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes ses servitudes actives, passives, apparentes ou occultes, sans exception ni réserve, et notamment, sans limiter la généralité de ce qui précède, sujet à un droit de passage à pied, en voiture ou autrement pour communiquer à la rue Tour-du-Lac, le tout plus amplement décrit dans l'acte enregistré à Terrebonne sous le numéro 639945, et sujet à une servitude en faveur d'Hydro-Québec et de Bell Canada aux termes de l'acte enregistré à Terrebonne sous le numéro 323638. »

La mise à prix est fixée à 8 796,75 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny Ouest, local 4.03, Saint-Jérôme, QC, le MERCREDI VINGTIÈME jour de FÉVRIER 1991 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, tech. en droit

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 14 décembre 1990

70605

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — Chambre civile — District de Terrebonne
No 700-02-000380-890

MUNICIPALITÉ DE LAFONTAINE, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 70, 106^e Avenue, Lafontaine, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre 92142 CANADA LTÉE, corporation légalement constituée, ayant un

bureau au 2690, boulevard Laurentien, Saint-Laurent, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, situé au 85, de Martigny Ouest, Saint-Jérôme, QC, J7Y 3R8, mis en cause et bref noté: 700-05-001069-842, même partie demanderesse, contre la même partie défenderesse.

« Un emplacement situé au village de Lafontaine, district de Terrebonne, composé des lots soixante-trois et soixante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire deux cent trente et un (231-63 et 64) au cadastre de la paroisse de Saint-Jérôme, mesurant, chacun desdits lots, cinquante pieds (50 pi) de largeur par cent pieds (100 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins; avec les bâtisses dessus érigées et portant les numéros 334 et 336 de la rue Basque, village de Lafontaine, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 14 025,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, de Martigny Ouest, bureau 4.03, Saint-Jérôme, QC, le MERCREDI VINGTIÈME jour de FÉVRIER 1991 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,

MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 14 décembre 1990

70633

Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-001290-905

ROMÉO TREMBLAY, domicilié et résidant au 12174, boulevard René-Lévesque à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, et **CÉCILE GAUTHIER-TREMBLAY**, domiciliée et résidant au 12174, boulevard René-Lévesque à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, parties demanderesse contre **LES HÉRITIERS DE FEU ROGER ROY**, dont la dernière adresse connue était le 510, 10^e Rue, Val-David, district de Terrebonne, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, 85, rue de Martigny Ouest, local 4.03, Saint-Jérôme, QC, mis en cause.

Premier immeuble

« Un immeuble situé à Sainte-Lucie et faisant partie du lot 28 dans le Premier Rang du canton de Doncaster, au cadastre officiel dudit canton de Doncaster et pouvant être décrit comme suit: partant d'un point situé à l'intersection de la ligne séparative des lots 28 et 29, rang 1, et de la ligne de division des cantons de Wexford et Doncaster; de là, vers le sud-ouest, jusqu'au chemin public, neuf cent soixante-quinze pieds (975 pi) et plus ou moins; de là, vers le nord-ouest, trois cent soixante-quinze pieds (375 pi); de là, vers le nord-est jusqu'à la ligne sud-ouest du terrain de Rémi Lépine (6056-30 et 6056-29) sept cents pieds (700 pi); de là, vers le sud-est, cent trente-deux pieds et quatre-

vingt-huit centièmes (132,88 pi); de là, vers le nord-est jusqu'à la ligne séparative desdits lots 28 et 29, deux cent soixante-quinze pieds (275 pi); de là, vers le sud-est jusqu'au point de départ, deux cent quarante-deux pieds et douze centièmes (242,12 pi); borné vers le sud-est par la ligne de division des cantons de Wexford et Doncaster, vers le sud-ouest par le chemin public, vers le nord-ouest par des parties du lot 28, vers le nord-est partie par le terrain du même lot vendu à Rémi Lépine (605630 et 605629) et partie par la ligne de division des lots 28 et 29; avec toutes les bâtisses y érigées et toutes les servitudes y attachées. Sauf à distraire:

Désignation

« Un certain emplacement situé en la municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro vingt-huit (ptie 28) dans le Premier Rang du canton de Doncaster, au cadastre officiel dudit canton de Doncaster, division d'enregistrement de Terrebonne, borné comme suit: vers le sud-ouest par le chemin public, vers le nord-ouest, le nord-est et le sud-est par une partie du lot 28, mesurant cent pieds (100,0 pi) de largeur, soit cent un pieds et seize centièmes de pied (101,16 pi) dans sa ligne sud-ouest, cent pieds et vingt-cinq centièmes de pied (100,25 pi) dans sa ligne nord-est, par une profondeur de deux cent cinquante pieds (250,0 pi) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, contenant une superficie totale de vingt-quatre mille neuf cent soixante-quinze pieds carrés (24 975,0 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. L'angle sud dudit terrain est à une distance de cent trente-cinq pieds et vingt-sept centièmes de pied (135,27 pi) au nord-ouest de la ligne de division entre les cantons de Doncaster et Wexford, ladite distance étant mesurée le long du Chemin Public; avec la bâtisse y érigée portant le numéro d'immeuble 510, 10^e Avenue, B.G. 96, circonstances et dépendances.

Le tout tel que plus amplement montré sur ces plan et certificat de localisation préparés par Lucien Corbeil, arpenteur-géomètre, en date du vingt-quatre (24) novembre mil neuf cent quatre-vingt (1980), et portant le numéro 18451 de ses minutes.

Le tout tel qu'il se trouve présentement avec toutes ses servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant exister sur ledit immeuble. Et sujet à cette servitude enregistrée à Terrebonne, sous le numéro 571344. »

Deuxième immeuble

1. Un terrain situé à Sainte-Lucie et faisant partie du lot de terre numéro vingt-neuf (ptie 29), dans le Premier Rang du canton de Doncaster, au cadastre officiel dudit canton de Doncaster, mesurant, mesures anglaises, trois cent soixante-quinze pieds (375 pi) dans sa ligne sud-ouest, quatre cent trente pieds et soixante centièmes de pied (430,60 pi) dans sa ligne nord-ouest et cinq cent vingt pieds (520 pi) dans sa ligne sud-ouest. Ce terrain est borné comme suit, savoir: vers le sud-est par la ligne de division des cantons de Wexford et de Doncaster, vers le sud-ouest par la ligne séparatrice des lots 28 et 29, vers le nord-est par la rivière du Nord (bras est) et vers le nord par une autre partie du lot 29; avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, notamment un droit de passage, à l'utilité du terrain ci-dessus décrit et tel qu'établi dans le titre d'acquisition de la venderesse, enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne sous le numéro 520405. À distraire du terrain ci-dessus, la partie d'icelui vendue à Paul Denis aux termes d'un contrat de vente par Francine Lahaie, reçu devant le notaire Jean B. Lafrenière, le huit août mil neuf cent soixante-dix-neuf (minute 22761), enregistré au

bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, sous le numéro 571 344, savoir: un terrain situé à Saint-Lucie, connu et désigné comme étant une partie du lot vingt-neuf (ptie 29), du Premier Rang du canton de Doncaster, au cadastre officiel dudit canton et pouvant être décrit comme suit, savoir: partant d'un point formé par l'extrémité de la ligne sud-est du terrain ci-après décrit et de la rive sud de la rivière du Nord, à l'intersection des cantons de Wexford et de Doncaster; de là, se dirigeant vers le sud-ouest en suivant la ligne desdits cantons cinq cent vingt pieds (520 pi); de là, se dirigeant vers le nord-ouest cent pieds (100 pi); de là, se dirigeant vers le nord-est, cinquante pieds (50 pi); de là, se dirigeant vers le nord-ouest, cent vingt-huit pieds et vingt-huit centièmes de pied (128,28 pi); de là, se dirigeant vers le nord-est deux cent soixante pieds (260 pi); de là, se dirigeant vers l'est en suivant les bords de la rivière du Nord, trois cent quarante pieds (340 pi), plus ou moins, jusqu'au point de départ. Ce terrain est borné comme suit, savoir: vers le sud-est par la ligne de division des cantons de Wexford et de Doncaster, vers le nord-est par la rivière du Nord, vers le nord-ouest par une autre partie dudit lot 29 et vers le sud-ouest également par une autre partie dudit lot 29; sans bâtisse. »

La mise à prix est fixée à 1 198,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, de Martigny Ouest, bureau 4.03, Saint-Jérôme, QC, le MERCREDI VINGT-SEPTIÈME jour de FÉVRIER 1991 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,

MICHEL ROULEAU, tech. en droit

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 18 décembre 1990

70668

Erratum

ANIMATION COMMUNAUTAIRE ET ORGANISATION RÉGIONALE NOUVELLE BEAUCE INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la dissolution, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1990 12 08, à la page 5503, du numéro 49, relativement à « ANIMATION COMMUNAUTAIRE ET ORGANISATION RÉGIONALE NOUVELLE BEAUCE INC. », de façon à ce que la dénomination sociale se lise « ANIMATION COMMUNAUTAIRE ET ORGANISATION RÉGIONALE NOUVELLE BEAUCE INC. ».

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

2205

2163-0652

LES DISTRIBUTRICES MIRA-BEL-EAU INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la dissolution, paru à la *Gazette officielle*

du Québec le 1990 12 01, à la page 5354, du numéro 48, relativement à « LES DISTRIBUTRICES MIRA-BEL-EAU INC. », de façon à ce que la dénomination sociale se lise « LES DISTRIBUTRICES MIRA-BEL-EAU INC. ».

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2171-0728

2205

Ville de Montréal

Rachat d'obligations

Dans l'avis de rachat publié le premier décembre 1990 à la page 5292, faire les corrections suivantes:

Dans la liste des obligations à coupons de 1 000 \$ chacune, portant le préfixe A, à la page 5293, dans la sixième colonne, enlever le numéro « 478005 ».

Dans la même page, sous l'alinéa « numéros des obligations à coupons de 25 000 \$ chacune, portant le préfixe AD », les numéros suivants auraient dû apparaître:

AD001622, AD001638, AD001673.

2210

RECUEIL DE JURISPRUDENCE

COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

Fascicule n° 4 (décisions de 1987)

Fascicule n° 5 (décisions de 1988)

Fascicule n° 6 (décisions de 1989)



Ces fascicules comprennent toutes les décisions rendues par la Commission municipale du Québec en 1987, 1988 et 1989. Ils complètent les fascicules 1, 2 et 3 qui regroupent les décisions rendues de 1966 à 1986.

Un outil de référence indispensable pour les divers intervenants du monde municipal.

Fascicule n° 4 (décisions de 1987)	Fascicule n° 5 (décisions de 1988)	Fascicule n° 6 (décisions de 1989)
1990, 1 128 pages EOD 28152-7	1990, 1 297 pages EOD 2-551-14263-6	1990, 1 109 pages EOD 2-551-14264-4
120 \$	120 \$	120 \$

Retourner ce coupon à :
Les Publications du Québec
Case postale 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Vente et information
(418) 643-5150
(Sans frais) 1-800-463-2100
(Télécopieur) (418) 643-5177



COMMANDE POSTALE:

Nom _____ No compte client _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____ Téléphone () _____

Quant.	Code	Titre	Prix unitaire	Total
	EOD 28152-7	CMQ - Fascicule n° 4 (décisions de 1987)	120 \$	
	EOD 2-551-14263-6	CMQ - Fascicule n° 5 (décisions de 1988)	120 \$	
	EOD 2-551-14264-4	CMQ - Fascicule n° 6 (décisions de 1989)	120 \$	

Cartes de crédit acceptées  

Numéro _____

Date d'échéance _____

Banque _____

Nom du titulaire _____

Signature _____

Somme partielle

TPS 7 %

Total

Important:

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de « Les Publications du Québec ».

Prix et conditions de vente modifiables sans préavis.

Les prix indiqués sont établis en dollars canadiens.

Québec 



Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

